



**MÉMOIRE DU PARTENARIAT DU QUARTIER DES
SPECTACLES À L'OCCASION DE LA CONSULTATION
PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE**

**MISER SUR LA CULTURE
ET SUR L'INNOVATION**

**PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES
MONTRÉAL, NOVEMBRE 2016**



**QUARTIER
DES SPECTACLES
MONTRÉAL**

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE: LE MOTEUR CULTUREL

<i>L'élan du Quartier des spectacles</i>	p. 1
<i>D'importantes retombées immobilières et fiscales</i>	p. 2
<i>Les impacts sur le commerce</i>	p. 2
<i>L'énergie urbaine de la culture</i>	p. 3
<i>Le levier de l'innovation</i>	p. 6
<i>Maintenir le cap, soutenir l'élan</i>	p. 7

DEUXIÈME PARTIE: QUELQUES ORIENTATIONS POUR SOUTENIR L'ÉLAN

<i>Compléter l'aménagement du pôle de la Place des Arts</i>	p. 9
<i>Le Quartier Latin et la rue Sainte-Catherine</i>	p. 10
<i>Vivre au cœur d'un quartier culturel</i>	p. 11
<i>Adapter la gestion municipale à la réalité du centre-ville</i>	p. 13
<i>Mobiliser les acteurs économiques, culturels et institutionnels du centre-ville</i>	p. 14

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS p. 16

<i>ANNEXE A: Localisation des principaux sites du Quartier des spectacles</i>	p. 18
---	-------

<i>ANNEXE B: La vision concertée du Quartier des spectacles: Vivre, Créer, Apprendre et se Divertir au centre-ville.</i>	p. 19
--	-------

Photo de la couverture : Stéphan Poulin, photographe

PREMIÈRE PARTIE

LE MOTEUR CULTUREL

Au moment où se termine le siècle dernier, les secteurs économiques qui avaient présidé au développement du centre-ville depuis les années 1950 connaissent une période de ralentissement qui va avoir des effets majeurs sur le rythme de croissance des espaces de bureaux. La construction de nouveaux immeubles de bureaux se fait de plus en plus rare, jusqu'à s'arrêter carrément pendant les périodes de basse conjoncture économique et immobilière. De nombreux terrains promis à d'ambitieux projets immobiliers restent en friche, alors que les taux d'occupation des espaces locatifs existants se maintiennent à des niveaux élevés.

L'ÉLAN DU QUARTIER DES SPECTACLES

Pendant ce temps, toutefois, un regroupement d'acteurs culturels soutenus par la Ville de Montréal commence à rêver d'un nouveau projet destiné à ancrer dans le centre-ville les grands festivals alors en forte progression. Ce faisant, ils cherchaient du même coup à consolider et à stimuler le développement des nombreuses salles de spectacles publiques et privées du secteur. Ils conçoivent alors un ambitieux projet de constituer un véritable Quartier des spectacles, dont le territoire occupe la majeure partie de l'est du centre-ville de Montréal et englobe tant le pôle de la Place des Arts que le Quartier Latin.¹ Il ne s'agissait pas, en fait, de *créer* de toutes pièces un quartier, mais bien de le *nommer*, de mettre en valeur la richesse de ses actifs culturels et de le pourvoir en infrastructures pour l'accueil d'événements extérieurs.

Ce projet va rapidement galvaniser les acteurs culturels et immobiliers du centre-ville, incluant les gouvernements du Québec et du Canada qui vont soutenir, notamment avec leurs programmes de financement des infrastructures, les importants chantiers qui vont en une dizaine d'années environ, transfigurer les abords de la Place des Arts sur la base d'un *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) qui arrive maintenant près de sa fin. Avec l'achèvement de l'îlot Clark (angle Sainte-Catherine et Clark) prévu pour 2019², ce seront plus de 200 M\$ d'investissements dans le réaménagement des espaces publics qui auront fait passer un secteur déstructuré à l'une des localisations les plus prestigieuses de Montréal. La place des Festivals, la promenade des Artistes (dans l'axe des rues de Maisonneuve et Président-Kennedy), Le Parterre (angle de Maisonneuve et Clark), ainsi que le réaménagement de la rue Sainte-Catherine entre De Bleury et Saint-Dominique, sont les manifestations les plus visibles de cet effort concerté portant sur le domaine public. La construction de la Maison Symphonique et du 2-22, ainsi que les travaux de rénovation de la Place des Arts et du Complexe Desjardins, sont venus compléter cet effort public par des projets immobiliers d'importance. Actuellement, les travaux se poursuivent sur les chantiers de l'Édifice Wilder-Espace Danse et de l'immeuble qui accueillera l'Office national du film du Canada, ce qui aura pour effet de compléter à toutes fins utiles le réaménagement de l'îlot Balmoral qui borde la Place des Festivals vers l'ouest.³

Cet effort n'est pas terminé puisque, comme le rappellera la deuxième partie de ce mémoire, le secteur du Quartier Latin et le tronçon de la rue Sainte-Catherine reliant le pôle de la Place des Arts et la place Émilie-Gamelin devront faire l'objet d'interventions majeures au cours des prochaines années

1 Formellement, le Quartier des spectacles est délimité par les rues Saint-Hubert (à l'est), Sherbrooke (au nord), City Concillors (à l'ouest), et par le boulevard René-Lévesque (au sud).

2 Pendant que se dérouleront les travaux sur l'îlot Clark, un autre projet mené par la Place des Arts visera le réaménagement de son Esplanade, dans le but de « *la transformer en une véritable scène géante favorisant la tenue d'événements grand public tout au long de l'année.* » Ce chantier devrait également être achevé en 2019. Voir : <http://placedesarts.com/travaux-esplanade/presentation.fr.html>

3 En fait, deux autres sites importants devront être développés au cours des prochaines années. Tout d'abord, le chantier du *Carré Saint-Laurent*, au nord du Monument national, vient de démarrer et devrait revitaliser un îlot déstructuré depuis plusieurs années déjà. Pour sa part, le site de l'actuel édicule de la station de métro Saint-Laurent fait l'objet de réflexions qui n'ont toujours pas abouti à un projet formel.

D'IMPORTANTES RETOMBÉES IMMOBILIÈRES ET FISCALES

De tels investissements publics en valent-ils vraiment la peine? C'est la question à laquelle la Ville de Montréal, la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain et le Partenariat du Quartier des spectacles ont voulu répondre en confiant le mandat à la firme *Altus* de réaliser une étude sur les retombées économiques immobilières du réaménagement du pôle de la Place des Arts.⁴ Cette étude s'est concentrée sur les projets immobiliers construits ou en construction entre 2007 (adoption du PPU du pôle de la Place des Arts) et 2016 (incluant les projets dont les permis avaient été délivrés à la fin de 2014). Ces projets incluent à la fois la construction de nouveaux immeubles et les projets de conversion et de rénovation majeure d'immeubles existants.⁵ Les principaux constats de cette étude indiquent que:

- Les investissements immobiliers complétés ou en chantier entre 2007 et 2016 s'élevaient à un peu plus de 1 G\$ pour les 48 projets retenus dans l'ensemble du Quartier des spectacles.
- Ces investissements sur les projets immobiliers, ainsi que les investissements réalisés pour l'aménagement du domaine public, ont généré une augmentation nette globale des valeurs immobilières du Quartier des spectacles de l'ordre de 1,4 G\$ entre 2007 et 2014 (incluant les valeurs estimées des projets «livrables» de la période 2015-2016 et tenant compte de l'inflation).
- Les retombées fiscales immédiates de ces projets (TPS, TVQ et taxes foncières additionnelles) s'élevaient quant à elles à plus de 200 M\$.
- La valeur actualisée des recettes fiscales additionnelles futures dans le champ foncier (municipal et scolaire) s'élève à quelque 325 M\$ pour la période de vie utile des projets considérés, ce qui correspond à des revenus annuels additionnels de taxes foncières d'environ 22 M\$ par année pour la seule Ville de Montréal à partir de 2017.

LES IMPACTS SUR LE COMMERCE

Une étude réalisée récemment par la firme Léger Marketing auprès des résidents de la grande région de Montréal sur leurs perceptions et leurs comportements en ce qui a trait à leurs destinations de magasinage a fait ressortir plusieurs constats intéressants en ce qui a trait à l'impact de la culture sur le commerce de détail dans le centre-ville.⁶

- Les personnes qui fréquentent les lieux culturels et de divertissement du centre-ville se recrutent principalement parmi les ménages les plus jeunes et parmi ceux qui résident sur l'île de Montréal. Dans l'ensemble, toutefois, «*L'offre en salles de spectacles, théâtres et musées de Montréal ne peut bien sûr être déclassée par celle des banlieues. Mais pour le magasinage, les banlieusards choisissent de rester dans leur secteur ou se rapprocher en banlieues plus immédiates de Montréal, mais ne sentent pas le besoin de venir magasiner sur l'île.*»⁷
- La tenue de festivals ou d'événements culturels est un facteur qui attire autant de consommateurs (29 %) qu'il n'en dissuade (28 %). Toutefois, les répondants qui se disent dissuadés de fréquenter le centre-ville pour ces raisons proviennent de groupes qui ne magasinent de toute manière pas (ou très peu) dans le centre-ville, alors que les personnes attirées par ces événements demeurent pour la plupart sur l'île et fréquentent souvent le centre-ville.⁸

4 Ville de Montréal, Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, Partenariat du Quartier des spectacles, *Étude des retombées économiques immobilières — Pôle de la Place des Arts, Quartier des spectacles, Arrondissement de Ville-Marie*, Étude réalisée par le Groupe Altus, Montréal, décembre 2014 (8 pages + annexes). Une carte permettant de localiser les projets qui ont été considérés aux fins de cette étude est présentée à l'Annexe B de ce mémoire.

5 On pourra repérer ces projets sur la carte à l'Annexe A de ce mémoire.

6 Léger Marketing, *Étude sur la perception et le comportement des consommateurs – Commerce de détail (Rapport de recherche)*, Montréal, décembre 2012, 64 pages.

7 Léger Marketing, op. cit., page 62.

8 Léger Marketing, op. cit., page 24.

- Comme le signale l'étude de Léger Marketing, « *Les attraits forts de l'île de Montréal sont les salles de spectacles, de théâtres et les musées, ainsi que, dans une moindre mesure, les restaurants, les cafés et les bars. Les banlieues de Montréal semblent satisfaire la demande locale en ce qui a trait aux cinémas et aux différents types d'achats. (...)*
 - *Le centre de l'île se satisfait toutefois plutôt bien localement pour ce qui est des sorties, et ce, malgré une légère migration vers les périphéries de l'île pour les cinémas. (...)*
 - *Les résidents de Laval ou de la Rive-Sud immédiate semblent se contenter localement pour le magasinage et le cinéma. Ils tendent toutefois à migrer vers le centre de l'île de Montréal pour les sorties culturelles et, dans une moindre mesure, les restaurants (puisque l'offre locale en restauration semble satisfaire une bonne partie de la demande locale). »⁹*

Ces constats de l'étude de Léger Marketing indiquent assez clairement que l'offre culturelle dans le centre joue un rôle notable dans le niveau d'achalandage commercial du centre-ville. Elle a d'abord un effet significatif pour les résidents de l'île et les ménages plus jeunes. Mais la consommation de produits culturels incite également plusieurs résidents des proches banlieues à fréquenter le centre-ville (ce qui peut les encourager à y magasiner, peut-on supposer), alors que leurs préférences de magasinage sembleraient autrement se tourner davantage vers les centres commerciaux de la périphérie.

Ces constats tirés d'une étude sur les préférences et les comportements de consommateurs trouvent en fait un écho auprès des commerçants eux-mêmes. L'étude de la firme Altus mentionnée précédemment a cherché à évaluer les perceptions des commerçants du Quartier des spectacles à l'égard du développement de ce secteur et des retombées qu'ils en attendaient sur leur chiffre d'affaires. Les conclusions suivantes ressortent de ce sondage :

- « *Les commerçants sondés à l'intérieur du périmètre défini sont plus optimistes à propos de la situation économique du Quartier des spectacles qu'à propos de celle du reste de Montréal. En effet, plus de la moitié (58 %) des commerçants considère que la situation économique du Quartier des spectacles s'améliorera au cours des 12 prochains mois alors qu'ils ne sont qu'un tiers (33 %) à prédire une amélioration de la situation économique de Montréal. De plus, 70 % des commerçants estiment que leurs ventes augmenteront au cours de la prochaine année.*
- *Les deux tiers des commerçants installés dans le secteur avant 2007 (67 %) ont observé une augmentation des ventes de leur établissement et la majorité d'entre eux (57 %) ont constaté une hausse de leur achalandage depuis le déploiement du pôle Place des Arts. Les commerçants issus de la restauration et de l'hôtellerie semblent avoir particulièrement bénéficié du projet de réaménagement du secteur. Ces commerçants affichent en effet un plus grand optimisme à l'égard de la situation économique du Quartier des spectacles que ceux des autres typologies commerciales. Ils sont également plus nombreux à être "totalement en accord" avec le fait que leur établissement tire un avantage à ce qu'il soit identifié comme faisant partie intégrante du Quartier des spectacles (61 % contre 20 %). »¹⁰*

L'ÉNERGIE URBAINE DE LA CULTURE

Il est intéressant de constater que la moitié des 48 projets analysés par l'étude de la firme Altus sont à caractère principalement résidentiel, reflétant une tendance qui se manifeste maintenant depuis plusieurs années dans d'autres secteurs du grand centre-ville. Bien sûr, ce repeuplement du centre-ville a été l'autre grand facteur de développement immobilier qui a pris le relais après le ralentissement marqué de la croissance des immeubles de bureaux. Cette croissance de l'offre de logements dans le centre-ville, pour l'essentiel liée à la construction d'ensembles de condos, a toutefois été tributaire d'un intérêt marqué des ménages pour habiter et pour vivre dans le centre-ville.

9 Léger Marketing, op. cit., page 26.

10 *Étude des retombées économiques immobilières — Pôle de la Place des Arts, Quartier des spectacles, Arrondissement de Ville-Marie*, Étude réalisée par le Groupe Altus, op. cit., pages 13 et suivantes.

La proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail, la possibilité de se déplacer par les transports actifs, ainsi que l'accès aux transports collectifs, constituent autant de motifs « utilitaires » de choisir le centre-ville. Mais ces raisons auraient-elles autant d'importance si, par ailleurs, le centre-ville se vidait systématiquement hors des heures d'ouverture des bureaux, ce qui est le cas dans plusieurs grandes villes nord-américaines ? Non seulement de tels centres-villes deviennent alors inertes sur le plan de l'animation urbaine, mais ils génèrent des sentiments d'insécurité chez ceux et celles qui osent s'y aventurer hors des heures d'ouverture ou les fins de semaine. À part pour quelques rares ménages pionniers, ces centres-villes s'avèrent incapables d'exercer un pouvoir d'attraction suffisant pour réussir à amorcer un mouvement de repeuplement de l'ampleur de ce que Montréal a connu depuis maintenant un quart de siècle.

À plusieurs égards, le centre-ville de Montréal se compare à celui de la plupart des villes nord-américaines, que ce soit par la concentration des services aux entreprises, par la présence de sièges sociaux et d'institutions publiques d'envergure, par l'accès à des réseaux de transport collectif, ou par la présence d'établissements hôteliers et de restauration. Mais il est un facteur où le centre-ville de Montréal se démarque nettement de la quasi-totalité des autres. La meilleure illustration de ce facteur distinctif est ainsi décrite dans l'étude mentionnée précédemment :

« Le Quartier des spectacles accueille aujourd'hui quelque 80 lieux de diffusion culturelle, dont 30 salles de spectacles, 450 entreprises culturelles, 45 000 emplois, dont 7 000 liés à la culture, plus de 12 000 résidents et 50 000 étudiants. Aucun quartier en Amérique du Nord ne rivalise avec le Quartier des spectacles sur le plan de la diversité de l'offre culturelle au fil des saisons, pas même Broadway à New York. »¹¹

Cet avantage est d'autant plus remarquable que, contrairement à beaucoup de villes comparables, Montréal ne jouit pas d'un statut de capitale (nationale ou provinciale), une situation qui s'accompagne souvent d'investissements publics importants dans des institutions culturelles publiques de grande envergure. Il y a quelques grandes institutions publiques d'importance à Montréal, cependant la diversité et la richesse de l'offre culturelle de la Métropole sont largement tributaires d'institutions et d'événements à caractère privé, à caractère lucratif ou non, qui ont pris racine dans le centre-ville depuis plus d'un siècle.¹² Le contexte culturel unique de Montréal — une ville française en synergie avec un continent largement anglo-saxon — et la volonté de sa communauté d'accueil à accueillir les autres cultures ont également contribué à enrichir une offre culturelle d'exception.

Si la culture est à ce point structurante pour le centre-ville de Montréal, il est également vrai que le grand centre-ville joue un rôle important dans la vie culturelle de la Métropole et de tout le Québec. Avec ses équipements, ses institutions et ses acteurs, il est le lieu par excellence de l'expression et de la diffusion culturelles au Québec, en plus d'être le lieu privilégié de la consécration des créateurs et des artistes d'ici. Par exemple, environ le quart de tous les billets vendus au Québec le sont pour des spectacles et des événements culturels qui se tiennent dans le Quartier des spectacles.

Les acteurs culturels du centre-ville ne se limitent toutefois pas aux seules salles de spectacles, ni même aux autres institutions culturelles que sont les musées, la Grande Bibliothèque ou les institutions de plus récente génération, telle la Société des arts technologiques. Par exemple, les deux dernières décennies ont vu se développer à Montréal, et particulièrement dans son centre-ville dans des secteurs comme la Cité du multimédia, une nouvelle génération d'entreprises spécialisées dans les jeux vidéo, l'animation et les effets spéciaux, les nouvelles technologies scéniques, etc. Ces entreprises montréalaises sont souvent à la pointe mondiale de leur secteur et se démarquent autant par leur expertise technologique de pointe que par une créativité d'exceptionnelle. Pour certaines d'entre elles, en outre, le centre-ville de Montréal s'avère un puissant banc d'essai et une vitrine pour leurs innovations.

11 Ville de Montréal, Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, Partenariat du Quartier des spectacles, *Résumé de l'étude sur les retombées économiques immobilières — Pôle de la Place des Arts du Quartier des spectacles*, Étude réalisée par le Groupe Altus, Montréal, janvier 2015, page 6.

12 L'actuel Quartier des spectacles, par exemple, s'est en partie mis en place sur le site de l'ancien quartier du *Red Light* montréalais, dont les heures de gloire remontent à l'époque de la prohibition américaine.

Le milieu culturel du centre-ville englobe également les grandes institutions que sont les universités et les collèges, qui attirent chaque jour, pendant et hors des heures d'ouverture, des milliers d'étudiants, de professeurs et d'employés. Leur fréquentation et leurs activités viennent enrichir celle associée aux activités artistiques, ce qui en amplifie les effets sur l'environnement urbain et crée plusieurs effets positifs de synergie, étant donnée la propension de ces groupes à participer à la vie culturelle de la cité. À cet égard comme à celui des arts de la scène et des événements, Montréal est particulièrement choyée, peu de centres-villes pouvant compter, même à l'échelle internationale, sur une telle concentration d'institutions d'enseignement supérieur, représentatives en outre des deux grandes cultures — française et anglaise — qui ont animé chacune à leur façon le développement de la Métropole.

En fait, si dans la plupart des autres secteurs, Montréal fait partie d'un peloton de villes comparables en Amérique du Nord, en ce qui concerne la culture, toutefois, elle se démarque nettement. Et pour le mieux. Les avantages qu'elle en retire débordent par ailleurs largement la stricte sphère culturelle. La plupart des activités culturelles ne se contentent pas d'occuper le terrain dans un quartier. Un spectacle en salle qui réunit quelques centaines de spectateurs va en amener plusieurs à profiter de l'occasion pour y prendre un repas ou un verre, pour y magasiner, ou pour participer à des activités d'animation organisées dans les espaces publics avoisinants. De grands événements d'exception — tels les festivals montréalais se tenant dans le Quartier des spectacles ou ailleurs dans le grand centre-ville — ont un effet direct sur la fréquentation des hôtels, des restaurants et des bars, sur le chiffre d'affaires des taxis, sur l'achalandage du métro, comme sur la fréquentation des commerces.

Cette présence constante de visiteurs et de spectateurs dans le centre-ville, à la fois pendant et hors des heures d'ouverture des bureaux et des commerces, contribue à la qualité de l'ambiance et de l'animation urbaines. Ce faisant, elle améliore nettement à la fois le sentiment et la réalité de sécurité dans les rues et les espaces publics.

En fait, lorsqu'elle atteint un seuil critique, la culture ne se contente plus d'être une composante parmi d'autres dans le centre-ville : elle en définit l'identité et lui fournit un supplément d'âme qui bénéficie à tous les autres secteurs d'activité, incluant le secteur immobilier. Avec la mobilisation des acteurs culturels de la Métropole, et avec l'achèvement du PPU du pôle de la Place des Arts, Montréal a non seulement atteint ce seuil critique, mais l'a dépassé.

Pour revenir au repeuplement du centre-ville, la richesse et la diversité de l'offre culturelle ont joué un rôle majeur d'attraction pour les ménages qui ont décidé de s'y installer, non seulement pour les raisons utilitaires déjà mentionnées, mais aussi — et souvent surtout — pour ces raisons intangibles que sont l'ambiance, l'animation, la convivialité et la sécurité urbaines. Ces facteurs s'alimentent directement de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle dans un quartier culturel qui s'impose déjà comme une référence internationale et qui commence à faire école dans d'autres villes. Nous aurons l'occasion d'y revenir...

En fait, la présence et le développement d'une offre et d'une animation culturelles fortes dans le centre-ville, et tout particulièrement dans le grand Quartier des spectacles, constituent une condition nécessaire à la poursuite d'une stratégie de repeuplement telle que l'envisage le document de consultation. À titre d'illustration, plusieurs promoteurs immobiliers résidentiels actifs dans le Quartier des spectacles misent aujourd'hui activement sur la localisation de prestige dans le quartier ou dans ses alentours pour attirer des acheteurs. De tels arguments auraient-ils été concevables il y a à peine une vingtaine d'années, compte tenu de l'état des lieux ?

Dans le document de consultation, une vision est esquissée pour le centre-ville à l'horizon de 2030. Il est difficile d'imaginer comment une telle vision pourrait prendre forme sans un effort soutenu pour poursuivre les initiatives des dernières années en matière culturelle. Comme il en a été question, la volonté d'amener dans le centre-ville une population additionnelle est indissociable d'une stratégie pour améliorer la convivialité et l'animation du quartier, d'une part, et pour y développer des centres d'intérêt pendant et hors des heures d'activité habituelles, d'autre part. Cette approche doit reposer sur le renforcement de la culture. Par ailleurs, dans le même esprit, le centre-ville doit s'imposer comme un lieu privilégié de l'innovation urbaine et technologique à Montréal, ce dont témoigne le document de consultation.

« Le centre-ville est un territoire d'expérimentations, que ce soit dans les formes urbaines — audace architecturale, gestion intégrée des ressources, domaine public réinventé — ou dans les activités qu'il abrite, en tant que centre des savoirs et de la recherche et principale vitrine de la vie culturelle et artistique. Pôle d'attraction des activités économiques motrices du Québec, c'est aussi un pilier de l'écosystème de l'innovation montréalaise. Plus que jamais, le centre-ville de 2030 est le territoire qui représente Montréal sur la scène internationale. »¹³

Il est à cet égard intéressant de comparer cette vision applicable à l'ensemble du centre-ville aux dix grandes orientations qu'a formulées le Partenariat du Quartier des spectacles et qui servent de fondement à sa vision pour le quartier. Ces orientations font l'objet de l'Annexe B de ce mémoire.

LE LEVIER DE L'INNOVATION

Le caractère particulier de l'expérience montréalaise s'est illustré d'une manière frappante dans le modèle d'organisation des festivals. Montréal, évidemment, n'est pas la première ville à tenir des festivals d'envergure. Mais les festivals montréalais ont rapidement investi l'espace public avec des événements publics et gratuits organisés à des échelles pouvant aller d'une prestation presque intimiste à des spectacles visant un très large public. Pendant que de tels événements gratuits occupent la scène publique, une programmation de spectacles payants se poursuit dans les salles privées. Cette gestion repose en fait sur un partenariat constant entre les organisateurs des festivals, la Ville de Montréal (pour l'usage de l'espace public) et les propriétaires des salles de spectacles de tous types.

À l'origine, le projet de constituer un « Quartier » voué à l'offre culturelle était basé tout autant sur l'aménagement physique de l'espace public que sur la volonté des acteurs de travailler ensemble, dans le cadre d'un partenariat plus formel et plus organique. L'objectif était de combiner ces deux dimensions, l'aménagement et la gouvernance, pour produire des événements d'exception et pour concevoir une plateforme permettant de combiner la mise en valeur et l'animation de l'espace public et des équipements privés. C'est cette vision intégratrice qui a constitué la grande innovation fondatrice de ce quartier culturel de nouvelle génération qui a émergé à Montréal.

Cette culture de l'innovation ne s'est pas limitée aux seuls aménagements physiques et à la tenue des seuls festivals. La mise sur pied du Partenariat du Quartier des spectacles a permis de réunir les ressources logistiques et professionnelles pour mettre en place un tout nouveau modèle de gestion et d'animation de l'espace public dans le périmètre du Quartier, pendant ou hors les périodes de pointe estivales. Dans le cadre d'une entente formelle avec la Ville de Montréal, le Partenariat dispose de ressources en échange d'une délégation de responsabilités spécifiques. En vertu de cette entente, le Partenariat s'est vu confier un mandat générique pour accueillir de grands événements culturels dans le Quartier des spectacles, ainsi que pour assurer la gestion et l'animation des espaces publics qui s'y trouvent.

En 2015, cette entente a amené l'arrondissement de Ville-Marie à confier au Partenariat le mandat de prendre en charge la conception et l'organisation des *Jardins Gamelin*, une expérience d'animation et de mise en valeur d'un espace public sensible du centre-ville de Montréal.¹⁴ Cette expérience s'est avérée une réussite à plusieurs égards, ce qui a mené au renouvellement de l'entente initiale : l'expérience de 2015 a été renouvelée l'été dernier et le sera à nouveau en 2017.

Un autre exemple d'innovation, appliqué cette fois à la Place des Festivals dans les périodes hivernales, est l'expérience de Luminothérapie, qui en est rendue à sa septième édition annuelle.¹⁵ Des œuvres d'art urbain illuminées et interactives,

13 Ville de Montréal, *Stratégie centre-ville – Soutenir l'élan*, Document de consultation 2016, page 40.

14 Voir : [Une réappropriation réussie, à l'image de la diversité montréalaise. – Les Jardins Gamelin, édition 2016](#), 28 septembre 2016.

15 Voir : [Dossier de presse Luminothérapie](#). Ce document fait partie de la contribution du Partenariat à la consultation sur la stratégie centre-ville, à titre de document d'accompagnement du présent mémoire.

choisies par concours parmi les propositions de créateurs, occupent et animent la Place, tandis que des vidéoprojections architecturales animent certaines façades marquantes du Quartier des spectacles. Ces œuvres contribuent de plus d'une façon au rayonnement des créateurs et des entreprises de Montréal. Ainsi, l'œuvre de l'hiver dernier (*Impulsion*, composée de grandes bascules lumineuses et sonores) voyagera à Londres, Bruxelles et Lugano au cours de l'hiver prochain. Ces exportations d'œuvres d'art public vers d'autres villes pourraient connaître un développement important au cours des prochaines années. Elles pourraient éventuellement ouvrir la porte à des coproductions avec d'autres quartiers culturels ou d'autres villes en matière d'art urbain.

Le Laboratoire numérique urbain (LNU) est une autre manifestation de cette culture de l'innovation.¹⁶ Il déploie une infrastructure technologique unique au monde sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles (le « *kilomètre carré* »). Cette infrastructure, propriété de la Ville et opérée 365 jours par année par le Partenariat, est principalement fondée sur un réseau de fibres optiques reliant tous les espaces publics, les sites de vidéoprojection sur façades et une série d'équipements spécialisés (fontaines, caméras, sonorisation, brumisateurs, lampes de rue, etc.). Ce réseau est relié à celui de plusieurs partenaires du Quartier, incluant la Grande Bibliothèque (BAnQ), l'UQAM, la Place des Arts, etc. Le LNU constitue en fait une plateforme unique au monde permettant d'intégrer l'art numérique dans l'espace urbain, de favoriser des interactions continues et variées entre les visiteurs et les participants aux événements du Quartier, d'une part, et les organisateurs et les animateurs de ces événements. En outre, la Ville de Montréal va déployer son réseau sans-fil (Mtl Wifi) sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles en 2017.¹⁷

MAINTENIR LE CAP, SOUTENIR L'ÉLAN

L'état d'avancement du PPU du pôle de la Place des Arts et les projets immobiliers qui s'y sont réalisés ou qui le seront à court et moyen termes illustrent bien l'immense potentiel que représente une approche de développement urbain qui mise à la fois sur la culture et sur l'innovation. En fait, la fin prochaine des chantiers n'y constitue que le début d'une gestion de toute nouvelle génération de l'espace public, des infrastructures et des équipements urbains, de l'intégration des arts et des technologies numériques à la vie d'un quartier culturel au cœur de son centre-ville, d'un nouveau mode d'appropriation de la cité et de ses événements par les visiteurs, par les acteurs économiques et culturels, par l'ensemble des citoyens et des citoyennes.

Comme on le signalait précédemment, sous ces aspects, Montréal et son centre-ville font véritablement partie d'un peloton de tête dont un nombre croissant de villes cherchent à s'inspirer. Le Partenariat du Quartier des spectacles reçoit ainsi fréquemment des délégations étrangères venues voir sur place le fonctionnement de cette nouvelle approche de gestion concertée de l'espace public dans un quartier culturel. Les approches montréalaises d'animation des espaces publics et des événements qui s'y tiennent, incluant tout particulièrement le recours aux concepts de ville intelligente, font également l'objet d'un suivi assidu de la part de villes intéressées à participer à ce mouvement.

Or, plusieurs de ces villes disposent de ressources fiscales et ont accès à des capitaux en principe bien plus importants que Montréal. Montréal, toutefois, dispose de deux atouts complémentaires plus difficiles à répliquer, à savoir (1) le niveau exceptionnel de créativité et d'inventivité de ses acteurs culturels et technologiques, et (2) une volonté et une culture de partenariat fortement ancrées dans la communauté des acteurs culturels et de leurs interlocuteurs publics et institutionnels.

16 Voir : [Le Laboratoire numérique urbain](#). Ce document fait également partie de la contribution du Partenariat à la consultation sur la stratégie centre-ville, à titre de document d'accompagnement du présent mémoire.

17 En collaboration avec le *Bureau de la ville intelligente* de la Ville de Montréal, le LNU a contribué à la préparation du dossier montréalais de candidature soumis à l'*Intelligent Community Forum* au début du mois d'octobre 2016. Ce dossier a valu à Montréal d'être désignée comme la *Communauté intelligente de l'année* parmi un groupe de sept villes intelligentes.

Dans ce contexte, la décision de la Ville de Montréal de permettre l'utilisation de l'espace public à des fins de diffusion et d'expérimentation a fait en sorte que le Quartier des spectacles a joué un rôle de laboratoire et de banc d'essai pour une nouvelle génération de créateurs et d'entreprises de nouvelles technologies. Ce faisant, ces créateurs et ces entreprises sont en train de développer ici une expertise unique au monde, qu'ils commencent déjà à faire valoir à l'échelle de la planète et qui générera d'importantes retombées économiques à Montréal et au Québec.

Cette effervescence fait toutefois en sorte que, pour maintenir ses avantages et continuer à exercer un leadership à l'échelle internationale, Montréal ne peut pas se reposer sur ses lauriers. Pour faire en sorte que l'ensemble du centre-ville puisse tirer pleinement profit de ces avantages, il est impératif de maintenir le cap des dernières années et de compléter l'œuvre urbaine innovante qu'est le Quartier des spectacles. Ce kilomètre carré constitue aujourd'hui, et doit demeurer pour l'avenir, une véritable plateforme d'innovation technologique et urbaine, un défi aux créateurs montréalais, un terrain fertile pour les événements d'exception comme pour les spectacles plus traditionnels, un point de rencontre et d'échange entre les différentes générations de publics et entre les différentes disciplines artistiques. Ce faisant, le double pari de la culture et de l'innovation va non seulement contribuer au rayonnement international de Montréal, mais il va pouvoir servir d'inspiration au développement de tout le reste du grand centre-ville de Montréal.

La seconde partie de ce mémoire illustrera les orientations à maintenir et les actions à poser pour consacrer le caractère exceptionnel du centre-ville et de son quartier culturel de classe internationale.

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de reconnaître explicitement le rôle moteur que la culture doit continuer de jouer dans le développement du centre-ville pour les prochaines décennies ;*
- *de contribuer activement au maintien et au développement d'une offre culturelle diversifiée et de qualité dans l'ensemble du centre-ville, et en particulier dans le périmètre du Quartier des spectacles ;*
- *d'appuyer le développement de synergies dynamiques entre la culture et les autres activités du centre-ville, incluant la croissance de la population résidente, le commerce, le développement immobilier et les bassins d'emplois ;*
- *d'encourager activement les efforts d'innovation dans le développement du centre-ville, dans l'animation de ses espaces publics et dans le recours aux technologies numériques pour soutenir l'animation et l'art urbain ;*
- *de continuer à soutenir et à enrichir une approche de gestion de l'espace urbain du Quartier des spectacles misant sur le partenariat des acteurs culturels, institutionnels et privés.*

DEUXIÈME PARTIE:

QUELQUES ORIENTATIONS POUR SOUTENIR L'ÉLAN

COMPLÉTER L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE DE LA PLACE DES ARTS

Les travaux d'aménagement du pôle de la Place des Arts approchent de leur fin. Il reste toutefois des actions précises à poser.

- L'aménagement de l'îlot Clark demeure une priorité de court terme. La fin de ce dernier grand chantier prévu au PPU va enfin permettre de miser sur la configuration « définitive » du secteur dans la planification et la gestion des grands événements. Il va en outre fournir un lieu additionnel et proposer de nouvelles activités (comme la patinoire, qui va contribuer à l'animation du pôle de la Place des Arts pendant la période hivernale) pour le développement des nouvelles générations d'outils d'animation comme Luminothérapie et le LNU.
- L'inauguration en 2019 de l'Esplanade réaménagée de la Place des Arts va ajouter un autre espace de qualité au réseau existant et enrichir les fonctionnalités accessibles aux grands événements qui se déroulent dans ce périmètre.
- Ensemble, les interventions déjà complétées et celles programmées dans l'avenir plus ou moins immédiat équivalent à l'aménagement d'un vaste lieu de spectacles et d'événements dans l'espace public. Cet ensemble urbain unique au monde correspond en fait à un vaste théâtre extérieur, dont il faut prévoir les équipements de soutien logistique et technique. À cet égard, il faut prévoir la construction de deux nouveaux éléments, à savoir:
 - des espaces permanents d'entreposage du matériel extérieur nécessaire pour le soutien aux grands événements;
 - des espaces et des fonctionnalités pour les coulisses requises pour la tenue de grands événements extérieurs.

Dans l'un et l'autre cas, l'aménagement de ces espaces pourrait être incorporé à des projets immobiliers à venir, dans le cadre par exemple d'accords de développement avec les promoteurs de ces projets.

- Trois derniers sites importants restent à développer:
 - le site devenu vacant depuis la fermeture du Spectrum, à l'angle des rues De Bleury et Sainte-Catherine ;
 - à l'angle de Sainte-Catherine le site du *Carré Saint-Laurent*, au nord de l'immeuble du Monument-National, dont le chantier vient de débuter ;
 - le site de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent.

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de considérer comme prioritaire dans sa stratégie centre-ville, les investissements publics et privés permettant de compléter l'aménagement du pôle de la Place des Arts, que ce soit par le parachèvement du plan particulier d'urbanisme ou par le développement de projets immobiliers privés ;*
- *d'assurer que la livraison du projet d'aménagement de l'îlot Clark respecte l'échéance de 2019 ;*
- *d'inclure le plus rapidement possible, au besoin dans le cadre d'accords de développement avec des promoteurs immobiliers, l'aménagement d'espaces d'entreposage et de coulisses dans le périmètre immédiat des espaces publics du pôle de la Place des Arts ;*
- *d'activer les réflexions et les discussions avec d'éventuels partenaires privés ou publics sur le potentiel de développement des sites de l'ancien Spectrum et de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent, en privilégiant une vocation compatible avec le caractère culturel de l'environnement urbain du secteur.*

LE QUARTIER LATIN ET LA RUE SAINTE-CATHERINE

Le parachèvement prochain des travaux du pôle de la Place des Arts ne signifie pas que le projet du Quartier des spectacles arrive à sa fin. En fait, l'effort qui s'est concentré ces dernières années dans le secteur ouest du Quartier des spectacles doit graduellement se déplacer vers l'est. Certains projets vont avoir un impact sur le secteur, incluant :

- L'achèvement du CHUM, immédiatement au sud du Quartier Latin, devrait favoriser la fréquentation du Quartier Latin et de la rue Sainte-Catherine.¹⁸
- La relocalisation de la gare d'autobus Voyageur a laissé un vaste bâtiment vacant en face de la Grande Bibliothèque. Certains scénarios ont été envisagés pour combler ce vide et mettre en valeur son important potentiel de développement. Toutefois, aucun projet n'a abouti à ce jour. Compte tenu de l'importance de ce site pour le Quartier Latin, il est important de poursuivre les réflexions et d'y privilégier une vocation compatible avec cet emplacement et la vocation culturelle du voisinage.
- La décision récente de rouvrir la Bibliothèque Saint-Sulpice offre également la possibilité d'accroître la fréquentation de la rue Saint-Denis, étant donné que le bâtiment était vacant depuis plus d'une dizaine d'années. Cette future composante de BAnQ visera en particulier — mais non exclusivement — les adolescents, les jeunes adultes et toute personne engagée dans des processus de création ou dans des projets d'incubation d'entreprises. Ce sont là des groupes qui devraient normalement être fortement attirés par les concepts d'animation du Quartier des spectacles et qui devraient enrichir la fréquentation du Quartier Latin.
- Les propriétaires du Théâtre Saint-Denis évaluent la possibilité de réaliser des travaux pour la rénovation des salles de spectacles et de cinéma de ce complexe. Le cas échéant, la consolidation et la relance du Saint-Denis auront un impact majeur sur la fréquentation et sur l'animation de l'ensemble du Quartier Latin.

En plus de chercher à revitaliser le Quartier Latin, les différentes interventions de la Ville de Montréal dans ce secteur devront chercher à encourager et à faciliter les parcours piétonniers des visiteurs entre l'est et l'ouest du Quartier des spectacles, à commencer par l'axe de la rue Sainte-Catherine. Il n'y a pas si longtemps, le tronçon de la rue entre Saint-Dominique et Saint-Hubert se caractérisait par la présence de nombreux terrains vagues, par des bâtiments souvent défraîchis, par une trame commerciale discontinue, ainsi que par un sentiment d'insécurité très apparent dans plusieurs sites. Heureusement, la pression immobilière des dernières années, alimentée notamment par le développement du Quartier des spectacles, a permis de remplir les interstices non bâtis, reconstituant ainsi l'assise immobilière d'une trame commerciale digne du Quartier des spectacles.

Il reste toutefois à accompagner ces investissements privés par un projet de mise en valeur de la rue elle-même, de son mobilier urbain et de son ambiance, de jour comme de soir et de nuit. Cette intervention va fournir une occasion privilégiée de développer une cohérence dans la signalétique urbaine de l'ensemble du Quartier des spectacles et de renforcer son identité pour ses visiteurs comme pour ceux et celles qui y travaillent ou qui y étudient.

Une attention toute particulière doit être apportée à l'amélioration de l'insertion urbaine du campus de l'UQAM, tout particulièrement dans la zone autour de l'intersection entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. En optimisant les espaces publics autour de la place Pasteur et du transept sud et du clocher de l'église Saint-Jacques, d'une part, et de la place du Presbytère et de la Galerie située en face entre Berri et Saint-Denis, d'autre part, l'UQAM entend ouvrir

18 Il faut mentionner que la construction du campus de l'UQAM au cœur même du Quartier Latin n'aura finalement pas eu les impacts initialement souhaités sur la fréquentation et l'animation du Quartier Latin, en partie parce que les différents pavillons privilégient les liens souterrains intérieurs pour les déplacements, et que le concept architectural minimise les liens entre les bâtiments, les rues et les espaces publics qui bordent le site. L'UQAM prévoit de remédier à ces lacunes en procédant au cours des prochaines années, une opération qui devrait accompagner la mise en œuvre du PPU. Il est important de faire en sorte que les différentes composantes du nouveau CHUM ne répètent pas ces lacunes et encouragent les usagers, les travailleurs et les visiteurs du complexe hospitalier à parcourir les rues et les espaces publics avoisinants, que ce soit vers le sud et le Vieux-Montréal ou vers le nord et le Quartier Latin.

davantage son campus à la rue et aux espaces publics qui le bordent. Dans le même esprit, l'UQAM entend ouvrir davantage son campus à la place Émilie-Gamelin. De telles initiatives sont extrêmement importantes pour la revitalisation de l'ensemble du Quartier Latin et doivent être activement appuyées par la Ville de Montréal et par l'ensemble des partenaires du Quartier des spectacles.

Enfin, la trame commerciale et culturelle du Quartier Latin est à quelques endroits particulièrement sensible. Les chantiers qui sont susceptibles de se déployer dans ce secteur au cours des prochaines années devront être soigneusement planifiés pour minimiser les impacts sur les établissements affectés et sur les visiteurs. À cet égard, les autorités de la Ville de Montréal devraient explorer des moyens de mitigation pouvant avoir recours à des approches innovatrices.

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *d'inclure le Quartier Latin parmi les secteurs prioritaires d'investissement dans l'aménagement du domaine public du centre-ville de Montréal et d'y amorcer le plus rapidement possible les travaux de réalisation du programme particulier d'urbanisme, en respectant à la fois le caractère de ce quartier et l'esprit qui anime le développement de l'ensemble du Quartier des spectacles ;*
- *de voir au réaménagement de la rue Sainte-Catherine entre le pôle de la Place des Arts et le Quartier Latin afin d'y proposer un parcours piétonnier invitant entre ces deux secteurs et d'y consolider une identité urbaine commune à l'ensemble du Quartier des spectacles ;*
- *d'appuyer et de compléter les efforts de l'UQAM pour ouvrir son campus aux rues et aux espaces publics qui le bordent et pour contribuer à l'animation du Quartier Latin ;*
- *d'apporter, ce faisant, une attention particulière aux mesures de mitigation des chantiers compte tenu de la sensibilité de la trame commerciale du Quartier Latin.*

VIVRE AU CŒUR D'UN QUARTIER CULTUREL

Le fait d'habiter au cœur d'un quartier culturel comporte des avantages certains pour les résidents qui veulent profiter d'une offre culturelle diversifiée et participer à une animation urbaine intense. Il y a toutefois une contrepartie évidente, surtout dans une ville qui, comme Montréal, met à ce point l'accent sur les activités extérieures et sur une succession d'événements d'exception qui génèrent des niveaux élevés de bruit.

Si les résidents du Quartier des spectacles doivent s'attendre et s'adapter aux foules de spectateurs et de visiteurs qui convergent vers leur secteur de résidence, ils sont en droit d'espérer qu'ils pourront maintenir une certaine quiétude à l'intérieur de leur logement, même pendant les périodes de grande effervescence dans leur quartier.

La Ville de Montréal souhaite accroître le nombre de résidents de son centre-ville, incluant le Quartier des spectacles. Il s'agit là d'un objectif hautement souhaitable, mais qui doit tenir compte de quelques contraintes de base. La principale d'entre elles correspond aux normes d'insonorisation des bâtiments à vocation résidentielle. Un bâtiment mal insonorisé va en effet susciter un nombre élevé de plaintes de la part de ses occupants, ce qui va en retour amener la Ville à intervenir auprès des organisateurs d'événements pour réduire le niveau sonore des spectacles ou pour réduire leurs plages horaires, surtout en soirée.

Voilà pourquoi la Ville de Montréal et les promoteurs de projets résidentiels dans le Quartier des spectacles doivent s'entendre, dès les étapes de négociation et d'émission des permis des projets résidentiels, sur les normes acoustiques à respecter et sur les technologies d'insonorisation à incorporer dans de tels bâtiments résidentiels.¹⁹ La Ville pourrait

19 L'installation de fenêtres à triple vitrage en montage non parallèle constitue l'une de ces technologies d'insonorisation qui permet de réduire de façon significative les niveaux de bruit à l'intérieur des logements.

dans ce contexte élaborer et appliquer des normes d'insonorisation rigoureuses dans les zones à proximité des places publiques et des lieux de diffusion du Quartier des spectacles. Ces outils normatifs devraient être incorporés dans sa réglementation et les promoteurs immobiliers devraient en être informés dès l'expression de leurs intérêts à construire dans de tels endroits du Quartier des spectacles.

De façon plus générale, il est important que s'amorce rapidement une réflexion commune structurée entre les parties prenantes concernées du Quartier des spectacles sur ces questions liées à l'acoustique des lieux et à la cohabitation harmonieuse des différentes fonctions urbaines. Des experts de ces questions et des interlocuteurs du milieu immobilier montréalais pourraient contribuer à ces réflexions en explorant des façons innovantes de gérer les effets acoustiques et d'atténuer la propagation de niveaux sonores élevés dans un environnement dense comme le Quartier des spectacles. Pour l'essentiel, il pourrait s'agir de concevoir et de gérer la sonorité d'un espace urbain extérieur – comme la place des Festivals – dans l'esprit de ce qui se fait dans les salles de concert performantes, en optimisant le son pour ceux et celles qui assistent à l'événement dans un lieu précis, tout en limitant sa propagation au-delà de ce périmètre. À cet égard comme dans d'autres, Montréal pourrait jouer un rôle pionnier dans le développement de la nouvelle génération de quartiers culturels ouverts sur l'espace public.

Un autre enjeu lié à la cohabitation des fonctions résidentielles avec les niveaux d'activité du Quartier des spectacles est celui de la gestion de la vie nocturne. Les situations de tapage nocturne font partie de la vie de toutes les grandes villes et génèrent des tensions qui se concentrent dans les quartiers les plus animés. Ces situations ont mené des villes à mettre en place des mécanismes permettant tantôt de réduire les niveaux de bruit, tantôt de gérer les situations qui génèrent ces niveaux de bruit. Montréal ne fait pas exception à la règle.

Parmi les expériences qui ont été tentées à ce propos, on peut noter celle de la ville d'Amsterdam, où l'on a créé en 2014 un poste de « Maire de nuit » dans le cadre d'un projet visant à promouvoir la vie nocturne sans créer de tensions avec la population des quartiers concernés.²⁰ Plusieurs autres villes, surtout européennes, ont emboîté le pas ou envisagent de se doter de mécanismes différents pour poursuivre des objectifs similaires, à savoir de conjuguer le développement d'une « économie de la nuit » avec la quiétude des résidents. Tel est le cas de villes comme Londres, Paris, Toulouse, Zurich ou Berlin, notamment. Étant donné l'importance de son Quartier des spectacles et son approche centrée sur une occupation intensive de l'espace public, la Ville de Montréal et ses partenaires pourraient amorcer une réflexion structurée pour se doter de mécanismes inspirés par ces villes.

Un autre cas qui requiert une attention particulière est celui de la présence, au quasi-centre géométrique du Quartier des spectacles, du complexe des Habitations Jeanne-Mance. Dans un périmètre de près de huit hectares, un total de 28 immeubles de types différents regroupe près de 800 logements sociaux. Les quelque 1 700 locataires proviennent d'environ 70 communautés culturelles différentes, dont une forte proportion de familles avec enfants et adolescents.

Il s'agit là d'une population résidente qui pourrait bénéficier grandement de sa présence dans le grand quartier culturel de Montréal pour avoir un accès privilégié à la culture de la société d'accueil. Le Partenariat du Quartier des spectacles est ouvert à l'exploration de formules conçues dans cette optique et, le cas échéant, à leur mise en œuvre concertée avec les résidents de ce complexe d'habitation. De telles initiatives concertées devront s'inspirer directement des principes qui ont été formulés lors du *Sommet Vivre ensemble* qui s'est tenu à Montréal en juin 2015.²¹ Étant donné le nombre élevé d'enfants et d'adolescents qui vivent dans ce complexe résidentiel, il est également important d'y appliquer les principes de la *Politique de l'enfant*, en particulier ceux qui découlent de l'axe 4 de la politique, à savoir :

20 Voir : [The stuff of night mayors : Amsterdam pioneers new way to run cities after dark](#), The Guardian, 21 mars 2016.

21 Voir : [Sommet Vivre ensemble](#), Montréal, 10 et 11 juin 2015

« L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs : préserver et enrichir une offre de services culturels, sportifs et de loisirs dans les quartiers et à l'échelle métropolitaine tout au long de l'année afin que tous profitent des mêmes opportunités, développent diverses habiletés et de saines habitudes de vie. »²²

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- d'établir un ensemble de critères de performance pour la construction ou la rénovation d'immeubles résidentiels dans les secteurs du centre-ville et du Quartier des spectacles exposés à un environnement sonore ou à des niveaux d'animation urbaine élevés ;
- d'inclure les exigences appropriées en ces matières dans sa réglementation d'urbanisme, dans l'émission de permis ou dans d'éventuels accords de développement avec les promoteurs immobiliers ;
- de mettre en application les principes établis lors du Sommet Vivre ensemble de 2015, ainsi que ceux mis de l'avant dans la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal, dans une approche visant à ce que les résidents des Habitations Jeanne-Mance puissent bénéficier pleinement de la localisation de leur complexe d'habitation dans le Quartier des spectacles, notamment en ce qui a trait à l'accès à la culture et à la promotion de la créativité.

ADAPTER LA GESTION MUNICIPALE À LA RÉALITÉ DU CENTRE-VILLE

Dans la première partie de ce mémoire, on a cherché à démontrer que la stratégie à l'égard du centre-ville ne doit pas se limiter aux seuls enjeux d'aménagement et de développement, mais doit englober les aspects de gestion et d'animation de ses espaces publics. Ce principe doit s'appliquer aux interventions tels les projets de Luminothérapie ou tels le LNU, mais il doit également s'appliquer plus prosaïquement aux opérations liées à la gestion municipale de base du territoire.

Or, les mécanismes en vigueur pour l'allocation des ressources budgétaires aux arrondissements de Montréal utilisent une série de critères administratifs et de normes comptables qui, à leur tour, servent à déterminer l'offre de services dans des domaines aussi variés que la fréquence à laquelle les poubelles publiques sont vidées, le taux de remplacement d'éléments du mobilier urbain, l'entretien du domaine public, etc. La plupart de ces critères sont établis pour l'ensemble des arrondissements et s'appliquent par conséquent à l'arrondissement de Ville-Marie (et, par voie de conséquence, aux secteurs du centre-ville ou du Quartier des spectacles) comme aux autres. Si certains ajustements peuvent être apportés de temps à autre, l'esprit général de ce mode de financement paramétrique est que les arrondissements doivent être mis sur le même pied dans l'allocation de leurs ressources.

Le territoire du centre-ville — et en particulier celui du Quartier des spectacles — est exposé à des niveaux de fréquentation qui ne peuvent se comparer à ceux de quartiers à dominante résidentielle ou qui ne sont fréquentés d'abord et avant tout que par leur propre population résidente. Cela est vrai à longueur d'année, mais ce l'est particulièrement aux périodes de haute fréquentation où des milliers de Montréalais et de visiteurs convergent vers le centre et vers ses espaces publics. Deux exemples illustrent les conséquences de cette intensité de fréquentation :

- Les opérations de nettoyage du domaine public et de ramassage du contenu des poubelles dans les rues, les parcs et les places doivent se faire à des fréquences beaucoup plus rapides qu'ailleurs à Montréal. Un entretien insuffisant des espaces publics du centre-ville sera beaucoup plus visible dans le centre qu'ailleurs.
- L'intensité d'utilisation de certains éléments du mobilier urbain — les bancs publics par exemple — est beaucoup plus élevée dans le centre-ville que dans les quartiers périphériques de Montréal. Par conséquent, ces éléments s'usent plus rapidement et doivent être rafraîchis ou remplacés à des fréquences plus rapides. Encore une fois, un banc public qui a été négligé sera beaucoup plus visible dans le centre qu'ailleurs.

22 Voir : [Politique de l'enfant](#)

De façon générale, la malpropreté de l'espace public et l'apparence de délabrement des équipements et du mobilier urbain ont un effet direct sur le sentiment de sécurité qu'éprouvent les passants, les visiteurs et les résidents. Ces impressions négatives réduisent la convivialité des lieux et ont un impact direct sur les possibilités de développement immobilier. À l'inverse, des efforts pour assurer la propreté et améliorer la qualité de l'environnement urbain constituent d'incontournables facteurs d'attraction, tout particulièrement dans le contexte d'un centre-ville.

Par conséquent, tant au niveau des budgets récurrents de fonctionnement qu'à celui du maintien en état des actifs municipaux, les critères applicables au centre-ville et au Quartier des spectacles doivent être ajustés à la situation particulière de ces secteurs, plutôt que de se baser sur une norme relativement uniforme. La qualité de l'aménagement public dont dépendent le centre-ville et son quartier culturel doit être tributaire d'un effort conséquent au niveau de la gestion des opérations et des calendriers d'entretien et de maintien des actifs.

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *d'adapter les normes administratives et les paramètres budgétaires relatifs à l'entretien du domaine public, à la gestion du mobilier urbain, ainsi qu'aux travaux de maintien ou aux budgets de remplacement des équipements publics, afin qu'ils tiennent compte de la situation particulière du centre-ville (achalandage élevé de l'espace public, usure plus rapide du mobilier urbain et des équipements publics, etc.).*

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, CULTURELS ET INSTITUTIONNELS DU CENTRE-VILLE

La première partie de ce mémoire a évoqué l'importance des retombées économiques générées par la culture dans le centre-ville.

- Ces retombées se manifestent évidemment dans le secteur immobilier, à la fois par l'augmentation du potentiel économique et des valeurs foncières des immeubles existants, ainsi que par la mise en valeur de sites auparavant sous-utilisés ou détériorés.
 - Par voie de conséquence, dans le cas de la Ville de Montréal, les coûts nets de financement des investissements consacrés au développement de son quartier culturel sont compensés par un retour fiscal sur une longue période.
 - Les gouvernements du Canada et du Québec récupèrent également leur mise par les taxes qu'ils récupèrent de leurs propres investissements et par l'activité économique à moyen et long terme qui en découle.
- Les restaurateurs, les propriétaires de bars et les hôteliers du centre-ville bénéficient de cette fréquentation additionnelle de spectateurs (et, surtout dans le cas des festivals, de touristes venant de l'extérieur de Montréal), qui vont souvent profiter de leur visite dans le centre-ville pour prendre un verre ou un repas.
- La fréquentation culturelle du centre-ville a également une incidence sur l'achalandage et le chiffre d'affaires des commerces, sur la demande en transport collectif ou de transport par taxi, sur les niveaux d'utilisation des espaces privés de stationnement, etc.

Les retombées générées par les activités culturelles du Quartier des spectacles percolent ainsi dans toute l'économie du centre-ville et peuvent être captées, directement ou indirectement, par l'ensemble des acteurs privés et publics qui œuvrent sur ce territoire. Il est important, dans ce contexte, qu'une partie de ces retombées puisse être réinjectée dans le secteur culturel pour poursuivre cet effort et garantir la pérennité d'une offre et d'une animation culturelles au bénéfice de tous les acteurs — économiques et culturels — et de tous les Montréalais.

Des discussions se poursuivent actuellement pour explorer des modèles de gouvernance économique concertée du centre-ville qui permettent de mobiliser efficacement les acteurs publics et privés à des fins de développement et de promotion. Le Partenariat du Quartier des spectacles participe activement à ces discussions, qui pourraient aboutir à la mise en place d'outils essentiels à la mise en œuvre de la stratégie du centre-ville.

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE DONC À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de poursuivre les discussions avec les acteurs concernés pour concevoir et mettre en place un modèle de gouvernance économique concertée du centre-ville qui puisse mobiliser ces acteurs autour de stratégies et d'initiatives de promotion et de développement économique ;*
- *d'assurer que la mise en place de tels mécanismes puisse faire en sorte que les retombées économiques résultant de l'activité culturelle dans le centre-ville puissent être « recyclées » en partie dans le développement de la culture et maintenir les effets de synergie économiques et commerciaux de la culture au bénéfice de l'ensemble des acteurs.*

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

MAINTENIR LE CAP, SOUTENIR L'ÉLAN

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de reconnaître explicitement le rôle moteur que la culture doit continuer de jouer dans le développement du centre-ville pour les prochaines décennies ;*
- *de contribuer activement au maintien et au développement d'une offre culturelle diversifiée et de qualité dans l'ensemble du centre-ville, et en particulier dans le périmètre du Quartier des spectacles ;*
- *d'appuyer le développement de synergies dynamiques entre la culture et les autres activités du centre-ville, incluant la croissance de la population résidente, le commerce, le développement immobilier et les bassins d'emplois ;*
- *d'encourager activement les efforts d'innovation dans le développement du centre-ville, dans l'animation de ses espaces publics et dans le recours aux technologies numériques pour soutenir l'animation et l'art urbain ;*
- *de continuer à soutenir et à enrichir une approche de gestion de l'espace urbain du Quartier des spectacles misant sur le partenariat des acteurs culturels, institutionnels et privés.*

COMPLÉTER L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE DE LA PLACE DES ARTS

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de considérer comme prioritaire dans sa stratégie centre-ville, les investissements publics et privés permettant de compléter l'aménagement du pôle de la Place des Arts, que ce soit par le parachèvement du plan particulier d'urbanisme ou par le développement de projets immobiliers privés ;*
- *d'assurer que la livraison du projet d'aménagement de l'îlot Clark respecte l'échéance de 2019 ;*
- *d'inclure le plus rapidement possible, au besoin dans le cadre d'accords de développement avec des promoteurs immobiliers, l'aménagement d'espaces d'entreposage et de coulisses dans le périmètre immédiat des espaces publics du pôle de la Place des Arts ;*
- *d'activer les réflexions et les discussions avec d'éventuels partenaires privés ou publics sur le potentiel de développement des sites de l'ancien Spectrum et de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent, en privilégiant une vocation compatible avec le caractère culturel de l'environnement urbain du secteur.*

LE QUARTIER LATIN ET LA RUE SAINTE-CATHERINE

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *d'inclure le Quartier Latin parmi les secteurs prioritaires d'investissement dans l'aménagement du domaine public du centre-ville de Montréal et d'y amorcer le plus rapidement possible les travaux de réalisation du programme particulier d'urbanisme, en respectant à la fois le caractère de ce quartier et l'esprit qui anime le développement de l'ensemble du Quartier des spectacles ;*
- *de voir au réaménagement de la rue Sainte-Catherine entre le pôle de la Place des Arts et le Quartier Latin afin d'y proposer un parcours piétonnier invitant entre ces deux secteurs et d'y consolider une identité urbaine commune à l'ensemble du Quartier des spectacles ;*
- *d'appuyer et de compléter les efforts de l'UQAM pour ouvrir son campus aux rues et aux espaces publics qui le bordent et pour contribuer à l'animation du Quartier Latin ;*
- *d'apporter, ce faisant, une attention particulière aux mesures de mitigation des chantiers compte tenu de la sensibilité de la trame commerciale du Quartier Latin.*

VIVRE AU CŒUR D'UN QUARTIER CULTUREL

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *d'établir un ensemble de critères de performance pour la construction ou la rénovation d'immeubles résidentiels dans les secteurs du centre-ville et du Quartier des spectacles exposés à un environnement sonore ou à des niveaux d'animation urbaine élevés ;*
- *d'inclure les exigences appropriées en ces matières dans sa réglementation d'urbanisme, dans l'émission de permis ou dans d'éventuels accords de développement avec les promoteurs immobiliers ;*
- *de mettre en application les principes établis lors du Sommet Vivre ensemble de 2015, ainsi que ceux mis de l'avant dans la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal, dans une approche visant à ce que les résidents des Habitations Jeanne-Mance puissent bénéficier pleinement de la localisation de leur complexe d'habitation dans le Quartier des spectacles, notamment en ce qui a trait à l'accès à la culture et à la promotion de la créativité.*

ADAPTER LA GESTION MUNICIPALE À LA RÉALITÉ DU CENTRE-VILLE

LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *d'adapter les normes administratives et les paramètres budgétaires relatifs à l'entretien du domaine public, à la gestion du mobilier urbain, ainsi qu'aux travaux de maintien ou aux budgets de remplacement des équipements publics, afin qu'ils tiennent compte de la situation particulière du centre-ville (achalandage élevé de l'espace public, usure plus rapide du mobilier urbain et des équipements publics, etc.).*

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, CULTURELS ET INSTITUTIONNELS DU CENTRE-VILLE

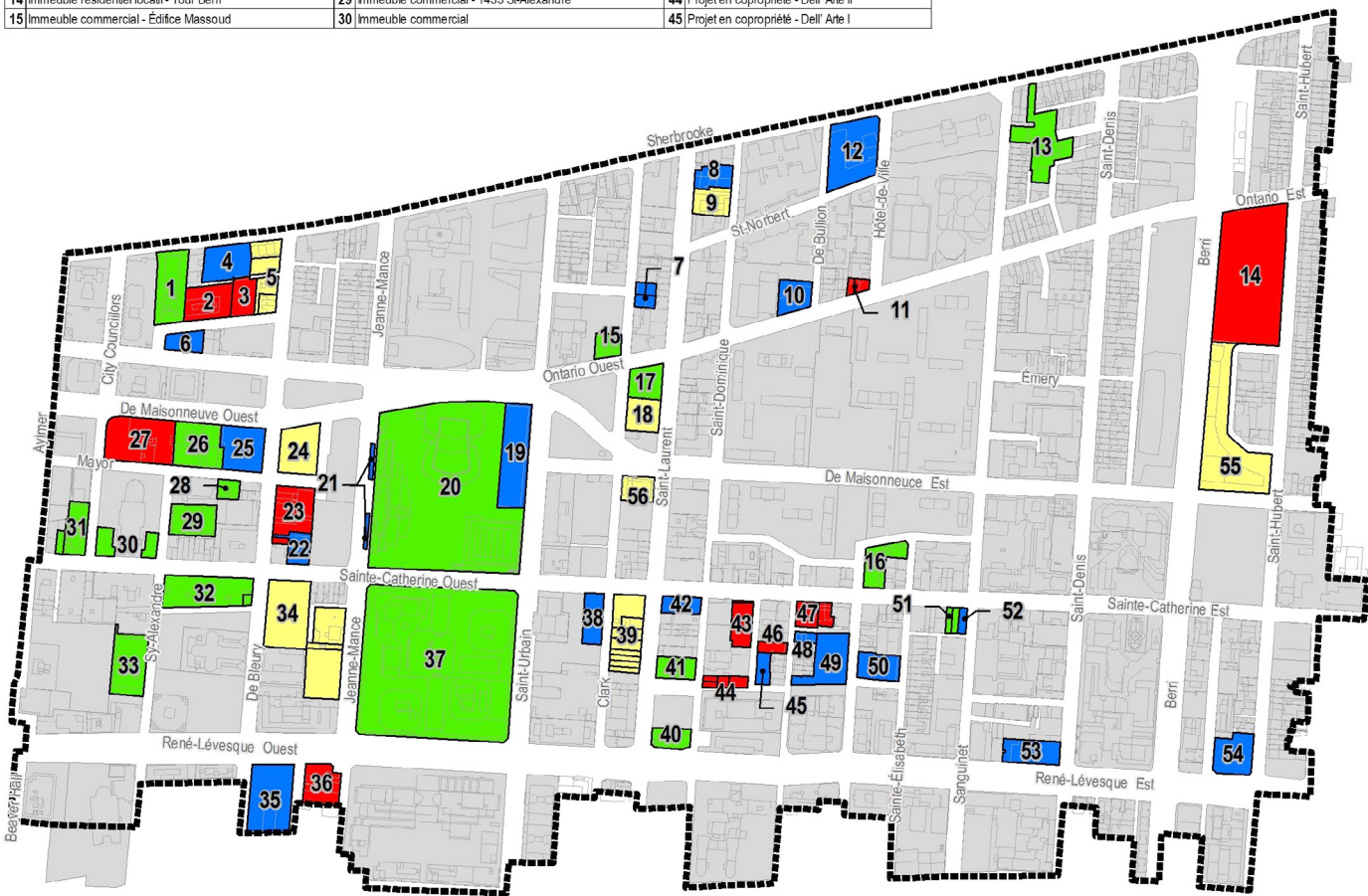
LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES RECOMMANDE À LA VILLE DE MONTRÉAL :

- *de poursuivre les discussions avec les acteurs concernés pour concevoir et mettre en place un modèle de gouvernance économique concertée du centre-ville qui puisse mobiliser ces acteurs autour de stratégies et d'initiatives de promotion et de développement économique ;*
- *d'assurer que la mise en place de tels mécanismes puisse faire en sorte que les retombées économiques résultant de l'activité culturelle dans le centre-ville puissent être « recyclées » en partie dans le développement de la culture et maintenir les effets de synergie économiques et commerciaux de la culture au bénéfice de l'ensemble des acteurs.*

ANNEXE A: LOCALISATION DES PRINCIPAUX SITES DU QUARTIER DES SPECTACLES²³

LOCALISATION ET TYPOLOGIE DES UNITÉS D'ÉVALUATION RETENUES POUR FIN D'ANALYSE

ID	Description	ID	Description	ID	Description
1	Conversion de l'hôtel Holiday Inn en résidences étudiantes	16	Pavillon Ste-Catherine - UQAM	31	Immeuble résidentiel avec commerce
2	Projet en copropriété - Le Peterson	17	Projet en copropriété - Loft des Arts I	32	Le Belgo
3	Immeuble locatif - C-Loft	18	Projet en copropriété - Loft des Arts II	33	Projet en copropriété - Loft Saint-Alexandre
4	Hilton Garden Inn et immeuble résidentiel locatif	19	Maison Symphonique - OSM	34	Tour QDS
5	Tour Bleury	20	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	35	Immeuble résidentiel locatif - Le "V"
6	Projet en copropriété - Le Concorde	21	Taverne F & Brasserie T	36	Immeuble résidentiel locatif - Le "V2"
7	Projet en copropriété - Clark des Arts	22	Immeuble commercial - Maison du festival Rio Tinto Alcan	37	Immeuble commercial - Complexe Desjardins
8	Projet en copropriété - Le St-Dominique	23	Immeuble Wilder - Espace Danse	38	Maison du développement durable
9	Siège social - Les sept doigts de la main	24	Immeuble commercial - ONF	39	Immeuble commercial - Carré St-Laurent
10	Projet en copropriété - Urban Bloc	25	Projet en copropriété - Louis Bohème	40	Hôtel - Le Zéro-1
11	Hôtel - Le Boxotel	26	Immeuble commercial - Le Gordon Brown	41	Immeuble Société des Arts Technologiques
12	Projet en copropriété	27	Immeuble commercial - Le Sommer	42	Immeuble commercial - Le 2-22
13	Rénovation majeure du Loft Hôtel	28	Projet en copropriété - Rythme Condos	43	CLSC des Faubourgs
14	Immeuble résidentiel locatif - Tour Berri	29	Immeuble commercial - 1435 St-Alexandre	44	Projet en copropriété - Dell' Arte II
15	Immeuble commercial - Édifice Massoud	30	Immeuble commercial	45	Projet en copropriété - Dell' Arte I
				46	Projet social - Le Berger
				47	Projet résidentiel locatif
				48	Projet social - Le Sac-à-Dos
				49	Projet en copropriété - Le 1248
				50	Projet en copropriété - Le Ste-Elizabeth
				51	Ecole de la Mode - UQAM
				52	Immeuble commercial - Cactus
				53	Projet en copropriété - Le Métropol
				54	Projet en copropriété - Le Pom
				55	Immeuble commercial - Gouvernement du Québec
				56	Projet résidentiel locatif - Mondev



Typologie des unités d'évaluation

- Construction 2007-2014
- Conversion ou rénovation majeure
- Livable 2015-2016
- En développement



GroupeAltus
1100, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 1600, Montréal, Québec, H3B 4N4
Téléphone: 514.392.7700

23 Cette carte est tirée de l'Étude des retombées économiques immobilières, op. cit., page B-1

ANNEXE B :

LA VISION CONCERTÉE DU QUARTIER DES SPECTACLES : VIVRE, CRÉER, APPRENDRE ET SE DIVERTIR AU CENTRE-VILLE

Les membres du Partenariat du Quartier des spectacles ont adopté une vision concertée pour la mise en valeur des actifs culturels et du territoire du secteur. Cette vision comporte dix grandes orientations qui s'énoncent comme suit²⁴ :

1. UN QUARTIER EN ÉQUILIBRE

Le Quartier des spectacles se caractérisera par la cohabitation harmonieuse d'une diversité de résidents et de différentes fonctions — vie communautaire, vie étudiante, vie artistique, lieu de passage, destination internationale. C'est un quartier coloré qui conservera une marginalité tonifiante, dans un contexte plus sécuritaire et inclusif. Le Quartier des spectacles est à la jonction de l'économique, du culturel et de l'urbain.

2. UNE PLAQUE TOURNANTE DE LA CRÉATION, DE L'INNOVATION, DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION

Le Quartier des spectacles, véritable pôle culturel, offre des conditions favorables à l'implantation d'entreprises de promotion, de production, de création et de diffusion de la culture. Le Partenariat du Quartier des spectacles assurera, avec ses partenaires, le développement d'outils nécessaires – fiscaux et autres – pour favoriser l'implantation d'entreprises culturelles, de résidences d'artistes et de programmes d'accès à la propriété, pour tous les résidents, incluant les artistes.

3. UN FOYER DE CRÉATION INTERNATIONALE ET UNE DESTINATION CULTURELLE INTERNATIONALE

Montréalais dans son essence, le Quartier des spectacles sera une destination internationale recherchée, autant comme foyer de création et de diffusion culturelles que comme lieu de tourisme urbain. Il attirera visiteurs et créateurs étrangers et favorisera la visibilité de nos créateurs.

4. LA RUE, FIL CONDUCTEUR ET PARCOURS DE DÉCOUVERTE

Dans le Quartier des spectacles, la rue sera un espace d'exploration stimulant qui devient la première expérience du visiteur. Chaque rue, dont la majorité des rez-de-chaussée sera occupée par des commerces à dominance culturelle, sera une vitrine sur les différents mondes de la culture. Les axes principaux du Quartier, le boulevard Saint-Laurent et la rue Sainte-Catherine, ainsi que ses pôles seront mis en valeur et permettront au visiteur de s'y retrouver aisément.

5. UN QUARTIER UNIFIÉ, AU BÂTI CONTINU, ET EN LIEN AVEC LES QUARTIERS VOISINS

Le Quartier des spectacles aura un rythme particulier et continu au niveau de la rue. On y passera d'un pôle à l'autre, en toute quiétude, le long d'un parcours animé. Les trous créés par les terrains vacants n'existeront plus, le tissu urbain sera régénéré. La rue fera le lien entre les différents pôles du quartier et les intégrera à ses alentours – Quartier international, Palais des congrès, quartier chinois, centre des affaires, Plateau-Mont-Royal, etc. Le développement immobilier et économique y est en expansion et s'effectuera dans le respect du caractère culturel du quartier et du développement durable.

24 Voir: [Histoire et vision du Quartier des spectacles](#).

6. LE DOMAINE PUBLIC, LIEU D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Le domaine public du Quartier des spectacles devient le lieu de la célébration de l'art public. Des œuvres d'artistes y sont exposées dans les nouvelles places et les nouveaux édifices. Les espaces sont «signés» et font partie du parcours de découverte. Les trottoirs sont animés, plus verts, plus occupés par les commerces de rez-de-chaussée.

7. DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS PERMANENTS PENSÉS EN FONCTION DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Le Quartier des spectacles possèdera des infrastructures permanentes permettant la tenue d'événements locaux, nationaux et internationaux. Ces installations faciliteront le raccordement aux infrastructures et aux services de support ainsi que l'organisation et la gestion des diverses activités culturelles saisonnières et permanentes du Quartier, ce qui facilitera son utilisation à longueur d'année.

8. UNE SIGNATURE UNIQUE, UNE ICONOGRAPHIE DISTINCTE

Le Quartier des spectacles projettera une image forte et rassembleuse. Sa signature sera l'étendard du Partenariat et l'enseigne à laquelle le public se référera en ce qui a trait à l'activité culturelle au centre-ville de Montréal. Une iconographie distincte facilitera l'orientation des piétons, tant vers les axes principaux et les pôles d'activités du Quartier que depuis les destinations avoisinantes et le Montréal souterrain.

9. UN CARACTÈRE CONTEMPORAIN VIVANT

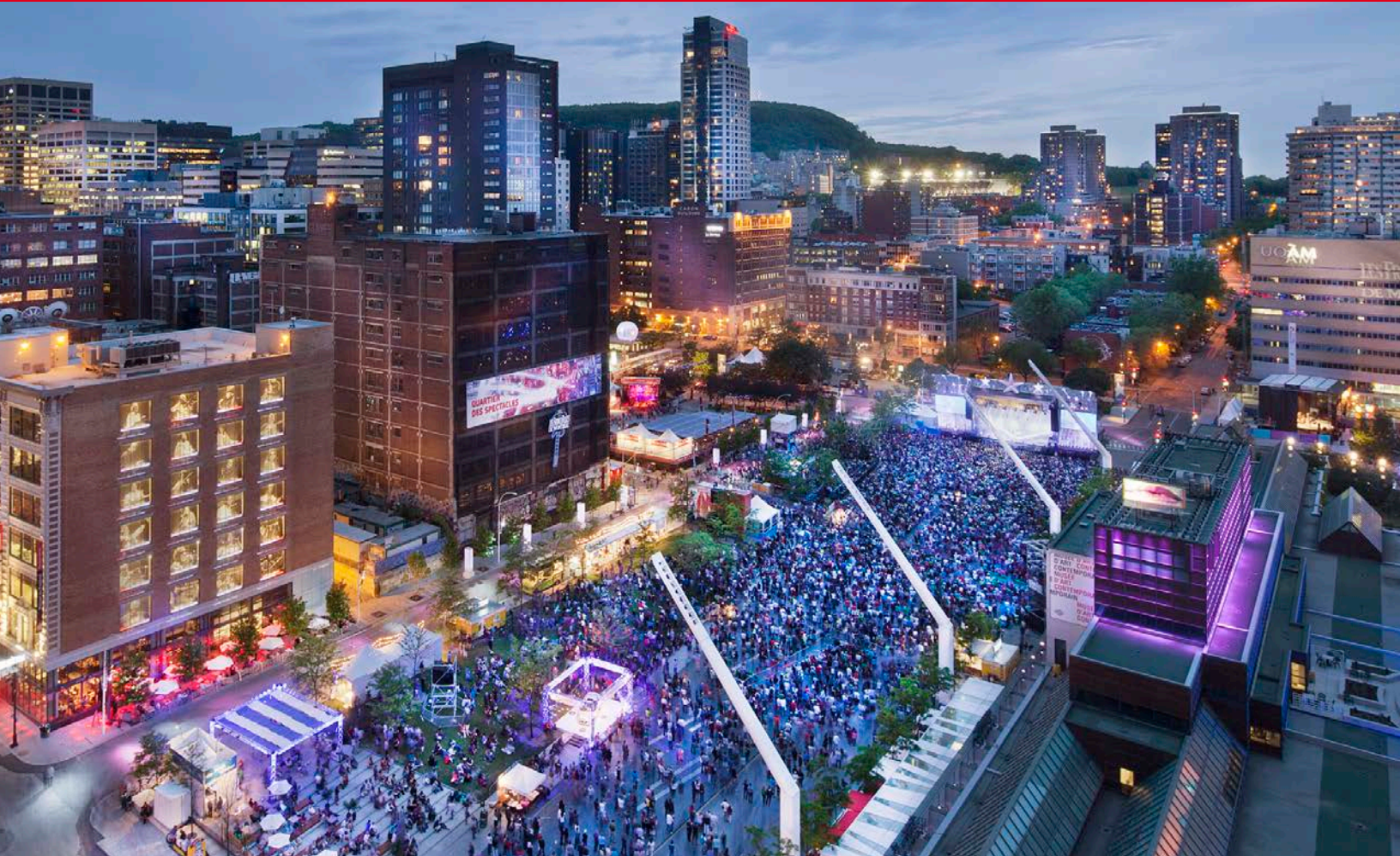
Le Quartier des spectacles favorisera le patrimoine bâti et culturel de demain. Il possède un caractère contemporain vivant et en constante évolution qui se reflètera sur tous les aspects de la création, dans son architecture et dans l'aménagement urbain. Il permettra aux créateurs et aux artistes d'ici et d'ailleurs d'être constamment à la fine pointe de leur art. Le Quartier des spectacles se préoccupe de qualité durable.

10. LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES, CRÉATEUR ET PROMOTEUR DE LA VISION

Le Partenariat assume son rôle de créateur de la vision du Quartier des spectacles et se donne le leadership nécessaire pour la mettre en œuvre, tant dans le milieu des arts que dans le milieu des affaires et de l'administration publique. Il travaille à mettre en place un ou des modèles de gestion pour la mise en œuvre des différents projets publics et privés ou en partenariat, et pour leur intégration à sa vision du Quartier.

LE LABORATOIRE NUMÉRIQUE URBAIN

Le Laboratoire numérique urbain (LNU) se déploie sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles (1 km²) à partir d'une infrastructure technologique unique au monde. Dédié à la recherche, à l'expérimentation et à la création, le LNU permet au Quartier des spectacles de faire vivre des expériences créatives audacieuses. Il rend possible la mise en place de services publics qui transforment le rapport des citoyens à la ville. Lieu de démonstration à grande échelle, le LNU stimule l'avancée des savoirs et des pratiques ainsi que le développement technologique et industriel en matière de créativité numérique.



UN VASTE LABORATOIRE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Mis en place par le Partenariat du Quartier des spectacles¹, le **Laboratoire numérique urbain (LNU)** se déploie sur l'ensemble du Quartier des spectacles à partir d'une infrastructure technologique publique² unique, entièrement opérée par le Partenariat.

Le LNU est principalement composé d'un réseau de fibre optique qui couvre le territoire du Quartier (1 km²) et qui :

- Relie tous les espaces publics, les huit sites de vidéo-projection sur des façades, les différents équipements spécialisés d'usage public (fontaines, caméras, sonorisation, brumisateurs, lampes de rue, etc.)
- Établit un lien avec un grand nombre d'institutions et de lieux culturels dont plusieurs ont développé et joint au réseau du Quartier des spectacles leur propre réseau (UQÀM, BANQ, Place des Arts, etc.).
- Donne accès aux festivals et aux événements se tenant sur les espaces publics du Quartier, ainsi qu'à la majorité des acteurs culturels ou institutionnels du Quartier, à des systèmes et des équipements qui améliorent l'efficacité de leurs interventions, diminuent leurs coûts d'exploitation et ajoutent de la valeur à l'expérience qu'ils proposent aux publics.



- Facilite l'intercommunication et accélère de façon significative la transmission de données, ce qui permet de réaliser de nouveaux types de projets ou des projets complexes intégrant des dimensions interactives ou liant espaces intérieurs et extérieurs.

Ce réseau de fibre optique est opéré 365 jours par année à partir d'une régie centrale qui permet le contrôle à distance des différents systèmes et des équipements qui y sont liés.

Composante de l'aménagement urbain, le LNU présente un potentiel de développement technologique important et modulé par les progrès rapides que connaît le numérique et ses usages. La géolocalisation, les capteurs, les lunettes de réalité virtuelle, la téléprésence à l'échelle internationale, ne sont que quelques-unes des technologies que permet d'exploiter le LNU.



1. Le Partenariat du Quartier des spectacles a pour mission de contribuer activement au développement et à la mise en valeur culturels du Quartier des spectacles.
2. Le réseau de fibre optique qui le constitue le LNU est propriété de la Ville de Montréal.

LE LNU AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE QUARTIER DES SPECTACLES

L'infrastructure du LNU permet de contrôler facilement les différents paramètres de présentation de plusieurs projets tenus simultanément dans le Quartier des spectacles, par exemple :

- un spectacle à grand déploiement sur la place des Festivals
- une exposition interactive sur la promenade des Artistes
- la vidéoprojection sur plusieurs façades du Quartier dans les deux grands pôles Place des Arts et Quartier Latin
- la retransmission en direct d'un match des Canadiens lors des séries de la coupe Stanley sur la place de la Paix
- l'enregistrement d'une émission de télévision au Théâtre Saint-Denis intégrant des prestations extérieures captées à la place Émilie-Gamelin.



LE QUARTIER DES SPECTACLES COMME HUB MÉTROPOLITAIN DE LA CRÉATIVITÉ NUMÉRIQUE

DE NOUVELLES EXPÉRIENCES À GRAND DÉPLOIEMENT POUR LES PUBLICS

Le LNU permet aux publics du Quartier des spectacles de découvrir des formes audacieuses et inédites d'expériences culturelles. On pense par exemple aux *21 Balançoires*, maintenant associées à l'arrivée du printemps, à *Mégaphone*, une installation interactive novatrice de prise de parole citoyenne, à *Iceberg* ou à *Entre les rangs*, des installations de grande envergure déployées dans le cadre de *Luminothérapie* sur la place des Festivals en plein hiver.

Aux projets initiés par le Partenariat s'ajoutent les initiatives de plus en plus nombreuses des partenaires culturels du Quartier des spectacles qui utilisent l'infrastructure numérique et les équipements spécialisés pour proposer à leurs publics de nouvelles expériences.

Le LNU offre la possibilité de créer ces **nouvelles formes d'expériences culturelles qui viennent habiter et animer l'espace public** pour ainsi transformer la visite dans le Quartier des spectacles. Le LNU contribue à accroître le caractère unique et exceptionnel tant du Quartier des spectacles que de Montréal.



L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES CRÉATIVES

Le LNU ouvre de nouvelles perspectives créatives. Les concours et les appels de projet proposés par le Partenariat sont de plus en plus prisés. Le nombre de propositions reçues dans le cadre du concours Luminothérapie a plus que quintuplé en quatre ans d'existence. Des arts numériques et des nouveaux médias, les créateurs proviennent maintenant de domaines d'activités aussi diversifiés que le cinéma d'animation, le jeu vidéo, les arts visuels, l'architecture, le design ou les arts de la scène.

Le Quartier des spectacles est ainsi devenu **un des principaux lieux en Amérique du Nord pour l'incubation et la découverte des pratiques créatives à grand déploiement sur l'espace public.**



LE RAYONNEMENT DE MONTRÉAL

Les interventions du Partenariat au cours des dernières années lui ont permis de développer **une véritable communauté de créateurs et de partenaires** intéressées par les projets développés à partir du LNU.

Le premier concours international, lancé en 2013 pour l'événement *McLaren — Mur à Mur* présenté au printemps 2014 en collaboration avec l'ONF, a reçu pas moins de 200 inscriptions de partout à travers le monde. De celles-ci, 93 propositions en provenance de 17 pays des Amériques, d'Europe et d'Asie ont été déposées. Quatre de ces propositions ont été présentées dans le Quartier des spectacles.

Plusieurs des œuvres développées dans le cadre de projets initiés par le Partenariat ont reçu des reconnaissances ou circulent à l'étranger. Qu'on pense à *21 Balançoires* qui s'est vues récemment décerner le Grand prix Shenzhen de la relève en design (Chine) et l'Interaction Awards (États-Unis) ou à *Iceberg* qui a connu un succès de fréquentation lors de sa présentation sur la place de la Monnaie à Bruxelles à l'hiver 2013-2014.

Vitrine et tremplin, le LNU contribue à l'affirmation de Montréal comme **un des grands foyers de créativité numérique** à travers le monde. Membre du *Lighting Urban Community International* (LUCI), un réseau de villes européennes qui développent des plans lumière, le Quartier des spectacles, est devenu en 2012 un des deux seuls membres hors communauté européenne de *Connecting Cities Network*, un réseau qui réfléchit à la diffusion de l'art numérique dans l'espace public.



UN ESPACE D'ÉMERGENCE DE SERVICES PUBLICS

Le caractère public du LNU permet de facilement envisager le développement de son utilisation pour des fins de service public par différentes instances de la Ville de Montréal. Le jalonnement dynamique, l'affichage, la signalisation, le contrôle des équipements urbains comme l'éclairage de rue ou les caméras de surveillance, l'analyse des déplacements et du trafic au centre-ville, le comptage de foule, l'installation de capteurs pour les places de stationnement sont quelques-unes des possibilités qu'offre le LNU en matière de services publics.

Plus que l'amélioration des services publics, le LNU générera également des données qui viendront alimenter le mouvement de données ouvertes dans lequel s'inscrit la Ville de Montréal.

Les possibilités qu'offre le LNU constituent autant d'impulsions **pour contribuer au développement d'une culture du numérique chez les Montréalais et pour créer de nouveaux rapports des citoyens à la ville.**





UN OUTIL PRIVILÉGIÉ POUR L'AVANCÉE ET LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

Par le biais du LNU, le Quartier des spectacles s'inscrit comme lieu d'apprentissage, de recherche et d'expérimentation pour le monde universitaire montréalais. L'UQAM constitue d'ailleurs un partenaire des premières heures des projets numériques du Partenariat. À titre d'exemple, les étudiants de l'École des médias de l'UQAM ont accès à **un immense laboratoire à ciel ouvert** qui leur permet d'appliquer leurs connaissances à des contextes réels et de développer des productions à la fine pointe de la recherche.

S'il permet l'avancement des savoirs, le LNU rend également possible la réalisation de projets originaux de transmission des connaissances destinés aux publics. C'est ainsi qu'à travers le projet de vidéoprojection architecturale, *Le Cycle de l'eau*, projeté sur le pavillon Président-Kennedy, la Faculté des sciences de l'UQAM associe arts et sciences pour faire découvrir les rôles importants de l'eau. Ce type de projets enrichit la vie de quartier tout en sensibilisant les publics à des enjeux importants.

UN INCUBATEUR TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL

L'infrastructure technologique et technique du LNU est constituée de composantes originales développées sur mesure pour les besoins du Quartier des spectacles par certaines entreprises du Québec et du reste du Canada. Le Quartier des spectacles devient ainsi un espace de recherche et de développement qui permet à des entreprises **de concevoir et mettre en marché de nouveaux produits technologiques ou d'attirer les innovateurs de demain.**

Le LNU motive la tenue de différents types de rendez-vous stimulant l'innovation et générant de nouvelles collaborations : des ateliers thématiques pour partager des expériences et initier des projets, des événements d'expérimentation ouverte comme des hackathons ou encore des sessions de tests et des espaces de cocréation ouvertes aux citoyens.





UN CARREFOUR D'ÉCHANGES URBAINS

Sa position centrale dans la ville, son infrastructure unique au monde ainsi que son rôle stratégique pour développer les possibilités du numérique à Montréal font du Quartier des spectacles une zone d'interface et d'échanges de premier plan en matière de créativité numérique.

Le LNU devient **un élément moteur du développement du numérique dans les différents quartiers montréalais**. Il constitue un joueur important du réseau public de diffusion de la créativité numérique sur le territoire de Montréal. En développant les liens avec les autres espaces montréalais qui se consacrent à la créativité numérique — les bibliothèques et maisons de la culture notamment —, le Quartier des spectacles participe à la dynamique montréalaise en alimentant et en étant alimenté. Les avancées que permet le LNU sur de nombreux plans profiteront à l'ensemble des citoyens du grand Montréal.

Déjà hub culturel métropolitain, le Quartier des spectacles ajoute le numérique à son ADN pour devenir un **hub métropolitain de la créativité numérique**. Un hub inscrit dans les réseaux internationaux et qui continuera de développer les échanges avec les autres villes à travers le monde tout comme avec différents partenaires étrangers, entre autres par l'accueil de professionnels, de conférences et d'événements étrangers et la réalisation de projets communs.



UN LIEU DE DÉMONSTRATION À GRANDE ÉCHELLE

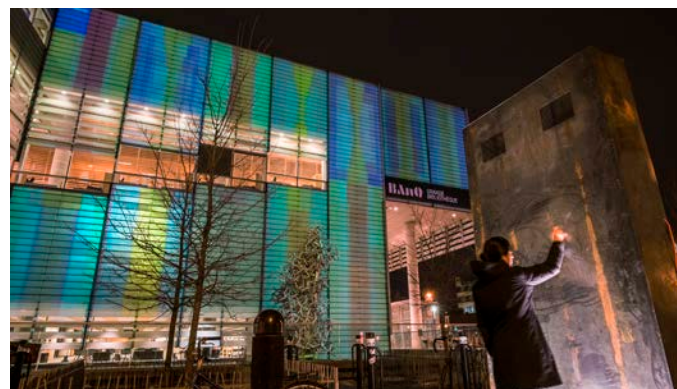
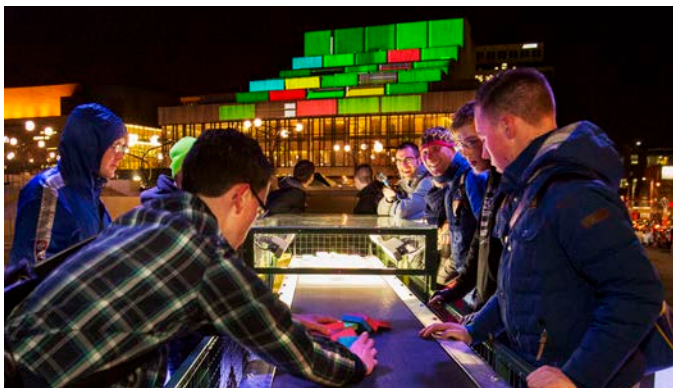
Incubateur d'idées, de projets et d'entreprises, le LNU permet au Quartier des spectacles de devenir **un territoire de solutions** tant pour les fabricants d'équipements technologiques que pour les industries créatives.

Le Quartier des spectacles devient ainsi un lieu de démonstration et de lancement de produits à grande échelle. C'est ainsi qu'une firme italienne testait récemment un prototype de système de sonorisation extérieur sans fil dans le cadre de l'événement *McLaren*. Autre exemple, il est possible de permettre à des entreprises du jeu vidéo de développer de nouvelles propositions pour des environnements plus grands que nature ou proposant des types d'interactions peu développés à grande échelle. Les publics sont alors invités à jouer à un jeu disponible sur les espaces publics du Quartier des spectacles avec une personne qui est physiquement à l'étranger ou être spectateur d'un tel jeu.

LA MISE EN VALEUR DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU NUMÉRIQUE

Le LNU s'inscrit dans une vision novatrice de l'aménagement du territoire et de l'espace public. En fédérant les efforts et en permettant la perméabilité des frontières entre les artistes, les institutions, les entrepreneurs, les chercheurs, les étudiants et les citoyens, le LNU produit **un terreau fertile qui alimente la croissance de la filière économique du numérique à Montréal.**

Avec le développement de ses activités, le LNU accompagne les acteurs privés et institutionnels pour mettre en place un réseau d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises. Les liens tissés avec l'étranger sont autant de tête de pont pour favoriser la visibilité et la reconnaissance de Montréal. Les retombées sont tant sociales, culturelles qu'économiques.



LE LNU COMME LEVIER D’AFFIRMATION DU MONTRÉAL NUMÉRIQUE ET INTELLIGENTE

Le numérique transforme de façon importante les villes. Nos sociétés sont en pleine mutation. Les changements et les avancées que permet le numérique s'effectuent de plus en plus rapidement. **Le phénomène des villes intelligentes est en explosion;** les plus grandes comme les petites villes s'y mettent et cherchent à se tailler une place sur l'échiquier mondial.

Montréal est dans la course. Artistes, concepteurs, entrepreneurs, universitaires ou industriels, Montréal se démarque dans les sphères associées au numérique depuis déjà plusieurs années. Forte de ses acquis, Montréal cherche à consolider sa position, à se donner les moyens de poursuivre son développement et à s'affirmer comme ville intelligente.

Créatif, ludique, apprenant, participatif, innovant et au cœur de l'espace public, le LNU permet de développer une densité de projets et d'expériences de différentes natures et d'ainsi **générer des résultats rapides et des images concrètes du Montréal numérique.** Véritable pôle d'excellence, le LNU a le potentiel de devenir une vitrine incontournable de la créativité et des innovations montréalaises reposant sur les technologies numériques. Il devient **un outil essentiel pour bâtir la ville intelligente.**

PARTENARIAT DU MONTRÉAL QUARTIER DES SPECTACLES

1435, rue Saint-Alexandre, Bureau 500
Montréal (Québec) H3A 2G4
Téléphone : 514-879-0009
Courriel : info@quartierdesspectacles.com



Vidéo-projection sur le clocher Saint-Jacques sur la place Pasteur de l'UQAM. *Un point, c'est tout!* par Congo Bleu (Julien Pavillard) et L'Acte Lumière (Jean-Yves Soëtinck).

LUMINO THÉRAPIE



QUARTIER DES SPECTACLES MONTREAL

Représentant sur 1 km² la plus grande concentration et diversité de lieux de diffusion culturelle en Amérique du Nord, le Quartier des spectacles de Montréal s'est construit une identité forte comme lieu de création, de diffusion et de divertissement. Avec le réaménagement majeur de son domaine public depuis la fin des années 2000, ce quartier s'est affirmé comme la vitrine de la vitalité de Montréal qui, en tant que Ville UNESCO de design, a fait de la créativité son moteur de développement international.

Pour assurer l'effervescence de ce quartier phare tout au long de l'année (même en hiver!), le Partenariat du Quartier des spectacles a reçu pour mandat d'y animer les espaces publics, en complémentarité avec l'offre culturelle de ses partenaires et de celle offerte en salle. Outre l'accueil d'une quarantaine de festivals et de nombreux autres événements, l'organisme met sur pied une programmation d'activités culturelles extérieures gratuites, soit en offrant son soutien financier, logistique ou technique à des projets culturels innovants, soit en mettant en œuvre de tels projets par l'intermédiaire de concours, d'appels à projets, de commandes et de productions ou de coproductions de projets.

LUMINOThÉRAPIE : LA LUMIÈRE AU SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ

Élément majeur de cette programmation, l'événement *Luminothérapie* s'inscrit dans la logique du Parcours lumière du Quartier des spectacles. Ce dernier est articulé autour d'une signature lumineuse (la double ligne pointillée rouge projetée au sol qui identifie les lieux de spectacle), de l'éclairage architectural de certains édifices et de la projection de vidéos artistiques sur des façades choisies. Au cœur de l'hiver québécois, *Luminothérapie* propose au public diverses expériences interactives, dans lesquelles se mêlent design, musique et art numérique.

LUMIÈRE SUR LA CRÉATIVITÉ

Né en 2010, à l'initiative du Partenariat du Quartier des Spectacles, *Luminothérapie* a une double vocation. Son objectif est autant d'offrir aux Montréalais une animation hivernale originale et interactive dans le Quartier des Spectacles, que de promouvoir Montréal comme ville de design, et stimuler la créativité dans le domaine des installations urbaines et de l'art numérique.

Chaque année, un concours, mené par le Partenariat du Quartier des spectacles, invite des équipes multidisciplinaires à se constituer pour l'occasion, afin d'imaginer une installation et des vidéoprojections faisant appel au design urbain et à toutes les disciplines artistiques. Par cette approche, l'événement non seulement encourage la créativité locale, mais favorise aussi l'émergence de nouvelles pratiques artistiques.

UN CONCOURS AU CONCEPT RENOUVELÉ

La 7^e édition de *Luminothérapie*, qui se tient en 2016-2017, propose un vent de changement sur les modalités du concours et l'expérience proposée au public. Le Quartier des spectacles le dote d'un thème. Ainsi, les participants au concours devront s'inspirer du thème du conte. Choisi pour sa puissance narrative, le conte, qui pourra prendre diverses formes (conte fantastique ou urbain, en passant par les fables classiques aux légendes inventées), devra offrir une expérience captivante. Les concepteurs auront à investir la place des Festivals avec une œuvre suscitant l'émerveillement et permettre la participation d'un large public, dont la famille. Des œuvres de vidéoprojections architecturales pour deux façades adjacentes à la place devront s'intégrer à la trame narrative de l'œuvre principale dans un concept unifié.

L'INSTALLATION DE LA PLACE DES FESTIVALS

L'œuvre principale du concours consiste à mettre en valeur l'espace central d'animation extérieure du Quartier des spectacles, la place des Festivals, grâce à une œuvre participative, autant nocturne que diurne. S'inspirant de l'identité du lieu et de l'hiver québécois, celle-ci propose au public une expérience inédite, lumineuse et sonore. Avant d'investir exclusivement la place des Festivals, cet aménagement hivernal s'est produit dans plusieurs autres lieux du Quartier des spectacles, comme la place Émilie-Gamelin, les abords du métro Saint-Laurent et l'Esplanade de la Place des Arts.

UN CONCOURS QUI FAVORISE LE RAYONNEMENT DE NOS CRÉATEURS

Au cours des dernières années, plusieurs œuvres créées dans le cadre de *Luminothérapie* ont été récompensées : *Fascinoscope* (2014-2015) de **Lüz studio** a remporté un prix Boomerang (environnement interactif non commercial), *Trouve Bob* (2014-13) de **Champagne Club Sandwich** s'est mérité le Grand prix Grafika (animation graphique) ainsi qu'un NUMIX (projection immersive), *Entre les rangs* (2013-14) de **KANVA** s'est vu récompenser du prix de l'éclairage par l'*Illuminating Engineering Society* et dans le cadre des Grands prix du design, et les *Sphères polaires* (2010-11) de **Lucion Média** ont reçu le prix NUMIX dans la catégorie expérientielle.

Luminothérapie a aussi une résonance à l'extérieur du Québec. En plus de l'importante couverture médiatique qu'elles génèrent, certaines œuvres ont pu être appréciées à l'étranger, mentionnons *Trouve Bob* à Moscou, puis *Iceberg* (2012-13) d'**ATOMIC3** et d'**Appareil Architecture** à Bruxelles.

LES VIDÉOPROJECTIONS ARCHITECTURALES

Ajouté en 2012, le volet vidéoprojection vise à animer les façades de diffusion du Quartier des spectacles avec un concept global. En 2015-2016, ces façades sont celles de la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), du clocher de l'UQAM, du Centre de design de l'UQAM, du cégep du Vieux Montréal, du Théâtre Maisonneuve, du pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, de l'Hôtel Zéro1 à la place de la Paix, du mur adjacent à la sortie du métro Saint-Laurent et, nouvellement incluse dans le réseau, de la Place Dupuis jouxtant la place Émilie-Gamelin. Chacune d'elles est consacrée à la diffusion de vidéos artistiques tout au long de l'année, faisant de Montréal le chef de file international pour la diffusion des arts numériques dans l'espace public.

Les œuvres proposées invitent les spectateurs à découvrir chacun de ces lieux. Elles sont aussi conçues pour établir un lien entre ceux-ci, évoquant, au-delà de la disparité de ses composantes, l'unité et l'identité forte du Quartier des spectacles. Et à partir de 2015-2016, elles s'inscriront en complémentarité de l'œuvre de la place des Festivals et viendront en bonifier la trame narrative. Une trame sonore originale accompagne ces vidéoprojections.

IMPULSION

par Lateral Office et CS Design, en collaboration avec EGP Group, Avec Mitchell Akiyama à la conception sonore, Générique Design, conception et production mécanique Robocut Studio, production électronique et interactivité.

Place des Festivals

La place des Festivals devient un vaste terrain de jeux avec une série de 30 bascules interactives qui changent d'apparence quand elles sont en mouvement. En activant les bascules, vous allez créer une onde lumineuse et sonore produisant une composition éphémère en constante évolution. Cette installation ludique apporte une pulsation de chaleur aux courtes journées et sombres soirées d'hiver.

Il s'agit d'une installation urbaine en perpétuel changement et un instrument pour le public, qui devient, le temps d'une bascule, musicien et artiste.



Photo: Ulysse Lemerise / OSA



Photo: Martine Doyon

IMPULSION

Par Maotik et Iregular pour la conception des vidéoprojections et Mitchell Akiyama à la conception sonore,

Neuf façades de vidéoprojection du Quartier des spectacles

Par l'utilisation de lignes architecturales et un effet de profondeur amusant, les neuf vidéoprojections architecturales rappellent les bascules de la place des Festivals. Jouant sur les notions d'équilibre et de déséquilibre, de symétrie et d'asymétrie, de tension et d'harmonie, chaque vidéoprojection est une expérimentation visuelle illustrant le son, accompagnée d'une trame sonore originale.

Impulsion reprend des concepts de sérialisme, une technique utilisant la répétition d'éléments musicaux et leur variation, pour créer des zones d'intensité et de calme.

VOLET INSTALLATION

PRISMATICA

par RAW Design (Toronto), en collaboration avec ATOMIC3 et Jean-François Piché à la conception lumière, avec Dix au carré à la conception sonore, et avec ATOMIC3 et Louis Héon à la direction de production et technique.

Place des Festivals

Avec cette installation participative de 50 prismes colorés pivotants d'une hauteur de plus de deux mètres, la place des Festivals se transforme en kaléidoscope géant. Chaque prisme est composé de panneaux recouverts d'un filtre dichroïque qui reflète les couleurs de l'arc-en-ciel en fonction de la lumière et de l'angle d'observation. Fixés sur un socle, les prismes intègrent des projecteurs. Le public, qui déambule et manipule les prismes, s'émerveille des jeux infinis de lumière et de réflexions aux couleurs irisées. Une musique de carillons d'intensité variable accompagne la rotation des prismes.



Photo : James Brittain



Photo : Cindy Boyce

VOLET VIDÉOPROJECTIONS ARCHITECTURALES

FASCINOSCOPE

par Lüz Studio, en collaboration avec XS, la petite boîte à musique pour la conception sonore.

Huit façades de vidéoprojection du Quartier des spectacles *Fascinoscope* évoque l'ambiance envoûtante d'une fête foraine du début du XX^e siècle. Chacune est accompagnée d'une trame sonore originale composée d'orgue mécanique, de basse électronique et de batterie. À la place du métro Saint-Laurent, point central de l'œuvre, le public est convié à participer à quatre jeux interactifs inspirés des grands classiques de la fête foraine. Le dispositif est actionné par quatre ballons-paires munis de capteurs mesurant la rotation et la vitesse des ballons. C'est en frappant sur ces ballons-paires que les joueurs interagissent avec la vidéoprojection et accumulent des points pour gagner la partie.

VOLET INSTALLATION

ENTRE LES RANGS

par KANVA, en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Patrick Watson, Boris Dempsey et Pierre Fournier

Place des Festivals

Des milliers de tiges souples coiffées de réflecteurs blancs composent cette grande métaphore urbaine d'un champ de blé québécois. Sous l'effet du vent hivernal et de la réflexion de la lumière des projecteurs de la place des Festivals, ces épis stylisés oscillent en créant des effets de scintillement qui reproduisent les ondulations blondissantes du blé dans la campagne. Leur implantation ouvre des sentiers ponctués de sources musicales qui invitent le public à une promenade bucolique multisensorielle au cœur de Montréal.



Photo : Cindy Boyce



Photo : Martine Doyon

VOLET VIDÉOPROJECTIONS ARCHITECTURALES

TROUVE BOB

par Champagne Club Sandwich

Sept façades de vidéoprojection du Quartier des spectacles

Trouve Bob, c'est un grand jeu animé sur canevas urbain qui propose de redonner à l'hiver montréalais les couleurs et l'animation de ses étés festivaliers en réinterprétant le célèbre jeu «Où est Charlie?». Les façades s'habillent de l'univers fantaisiste d'un petit personnage loufoque, étoffé d'une faune hétéroclite à la folie contagieuse. Le public est invité à se mettre à la recherche de ce Bob graphique, fondu dans la trame déjanté de sept tableaux dynamiques. Ce jeu à taille urbaine crée un lien entre les sept édifices du Quartier en déclinant une animation thématique dans différents formats, compositions graphiques, couleurs et niveaux de difficulté.

VOLET INSTALLATION

ICEBERG

par Atomic3 (Félix Dagenais et Louis-Xavier Gagnon-Lebrun)
et Appareil Architecture (Kim Pariseau),
en collaboration avec Jean-Sébastien Côté et Philippe Jean

Place des Festivals et Esplanade de la Place des Arts

Constituée d'une succession d'arches métalliques désaxées formant une série de tunnels, cette installation interactive évoque le parcours d'un iceberg, des eaux polaires à sa fonte sur le littoral méridional. Le visiteur est invité à y pénétrer pour y faire l'expérience de variations d'intensité lumineuse, de couleurs et d'effets sonores répondant à sa présence.

Iceberg a été présenté à Bruxelles (Belgique) sur la place de la Monnaie du 29 novembre 2012 au 3 mars 2013.



Photo : Martine Doyon



Photo : Martine Doyon

VOLET VIDÉOPROJECTIONS ARCHITECTURALES

LE JOUR DES 8 SOLEILS

par Pascal Grandmaison
en collaboration avec Antoine Bédard, Marie-Claire Blais,
Serge Murphy, Simon Guilbault et Pierre Lapointe

Huit façades de vidéoprojection du Quartier des spectacles

Ce concept de projections vidéo décline les différentes étapes de la quête poétique d'un personnage, en arrière-scène, qui tente de saisir la lumière du soleil sous toutes ses formes. Outre sa dimension onirique, l'intérêt de l'œuvre est de créer un lien narratif entre les différents sites du Quartier. Une trame sonore accessible par téléphone intelligent complète l'expérience visuelle des passants, en accompagnant cette quête aux 8 soleils.

VOLET INSTALLATION

NUAGE DE GIVRE

par Jean Beaudoin et Erick Villeneuve
et produit par Multimédia Novalux

Place des Festivals, jusqu'au 2 février 2012

7 700 sacs de gel réfrigérant sont suspendus pour former un nuage métaphorique évoquant le froid et ses effets sur les aurores boréales. Le jour, le vent fait vibrer cette voute métaphorique. La nuit, des caméras de surveillance captent les déplacements des passants pour faire varier l'intensité et la couleur des faisceaux lumineux de vidéo projecteurs. La lumière projetée sur l'installation en suspension passe du bleu au rouge, simulant des aurores boréales interactives dont les passants peuvent voir les effets en direct sur leur téléphone intelligent.



Photo : Martine Doyon

FORÊT FORÊT

par Amandine Guillard, Anik Poirier, Albane Guy et
TagTeam Studio et produit par Impact Production

Abords du métro Saint-Laurent

Cette forêt d'arbres stylisés en acier galvanisé ou en acrylique transparent propose une déambulation rythmée par les échos sonores et lumineux des passants. Les messages de ces derniers, recueillis par les capteurs audio de certains de ces arbres symboliques, sont enregistrés par un ordinateur qui les reproduit ensuite par le truchement d'arbres-haut-parleurs ou d'arbres-lumineux sous forme d'échos sonores et de variations d'intensité lumineuse.

Photo : Martine Doyon



Photo : Martine Doyon

ÉCLATS DE VERRE

par Atomic3 (Félix Dagenais, Louis-Xavier Gagnon-Lebrun
et Éric Gautron) et produit par Michel Granger

Place Émilie-Gamelin

Un labyrinthe, construit à partir de panneaux de verre de différentes couleurs, crée un parcours d'ombre et de lumière, composé dans la journée par le soleil et, la nuit, par des projecteurs installés au centre du site. Deux cubes rétroéclairés mobiles permettent aux visiteurs d'interagir avec l'installation et d'en modifier l'éclairage et l'ambiance sonore, incluant des animations vidéo projetées sur la façade d'un bâtiment autour.



VOLET INSTALLATION

SPHÈRES POLAIRES

par Bernard Duguay et Pierre Gagnon, Lucion Media

Place des Festivals et esplanade de la Place des Arts

Vingt-cinq sphères en vinyle de 3 à 10 mètres de diamètre invitent la population à explorer trois dimensions de l'hiver québécois: les jeux, la lumière et la vie urbaine. Chaque sphère propose son univers propre, construit sur des séquences lumineuses, audio et visuelles qui interagissent pour certaines avec le mouvement des visiteurs.



Photo : Martine Doyon



Photo : Martine Doyon

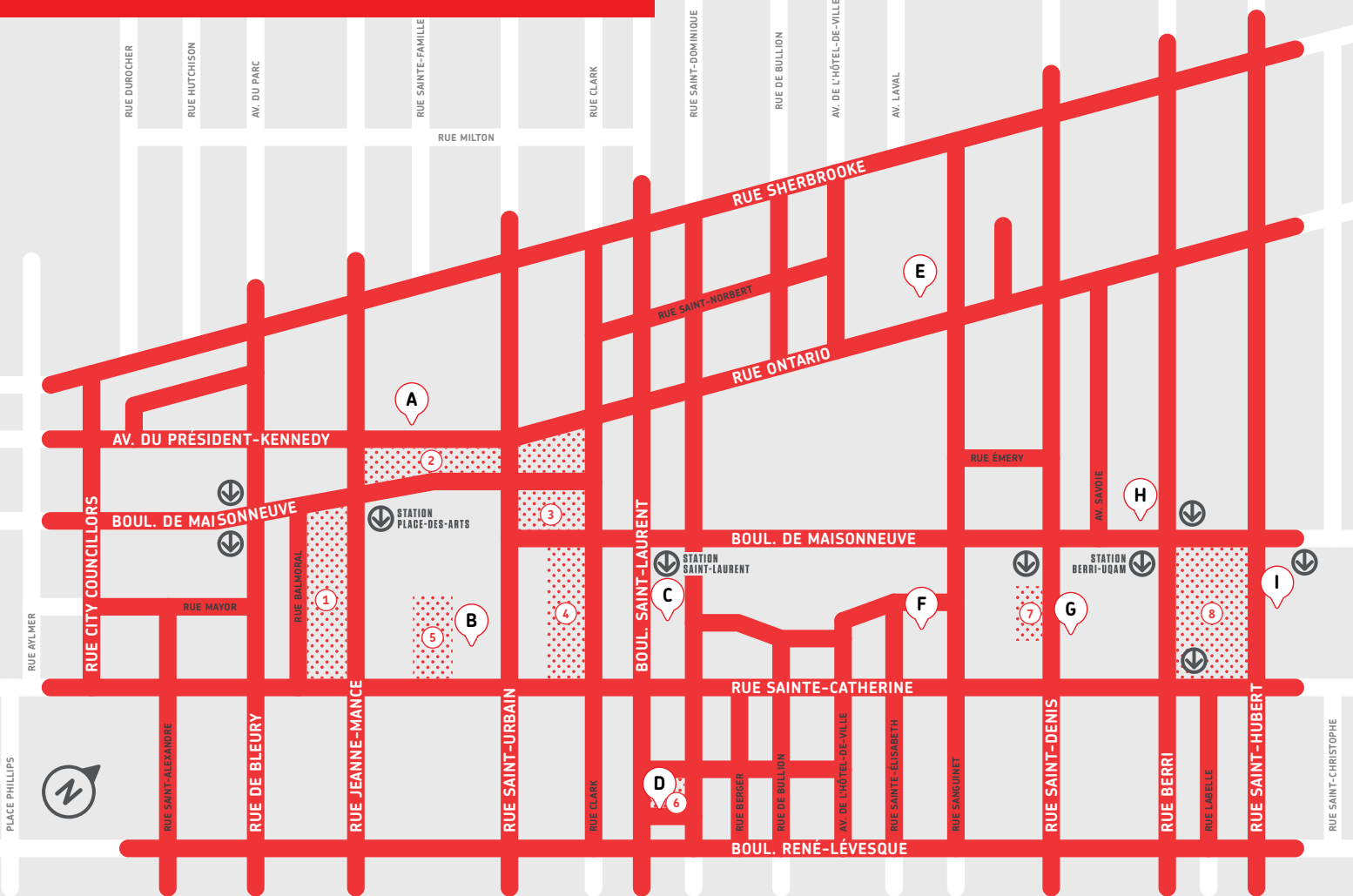
CHAMP DE PIXELS

par Jean Beaudoin, Intégral et Érick Villeneuve
et produit par Multimédia Novalux

Place Émilie-Gamelin, jusqu'au 9 février 2011

Constituée de 400 sources lumineuses dotées de capteurs de mouvement, l'installation matérialise une vaste surface pixélisée de 40000 pieds carrés. En s'y déplaçant, les visiteurs font passer du blanc au rouge la couleur de chaque pixel géant, donnant naissance à des chorégraphies improvisées. Des vélos en libre-service *BIXI* sont reliés à l'installation pour permettre aux participants d'alimenter le système en énergie en pédalant.

CARTE DES VIDÉOPROJECTIONS



LIEUX DE VIDÉOPROJECTION

- A** Pavillon Président-Kennedy de l'UQAM
- B** Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
- C** Abords du métro Saint-Laurent
- D** Place de la Paix (Hotel Zéro1)
- E** Cégep du Vieux Montréal
- F** Centre de design de l'UQAM
- G** Clocher de l'UQAM
- H** Grande Bibliothèque
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
- I** Place Émilie-Gamelin (Place Dupuis)

PLACES PUBLIQUES

- 1** Place des Festivals
- 2** Promenade des Artistes
- 3** Le Parterre
- 4** Esplanade Clark
- 5** Esplanade de la Place des Arts
- 6** Place de la Paix
- 7** Place Pasteur
- 8** Place Émilie-Gamelin